

LES LIEUX DE DETENTION

FORT DE BICETRE

Fort de Bicêtre

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort de Bicêtre, datée du **30 Juillet 1848**, timbre à date type 14 de Bicêtre, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre à 2 décimes, taxe 2 décimes tampon.

Fort de Bicêtre

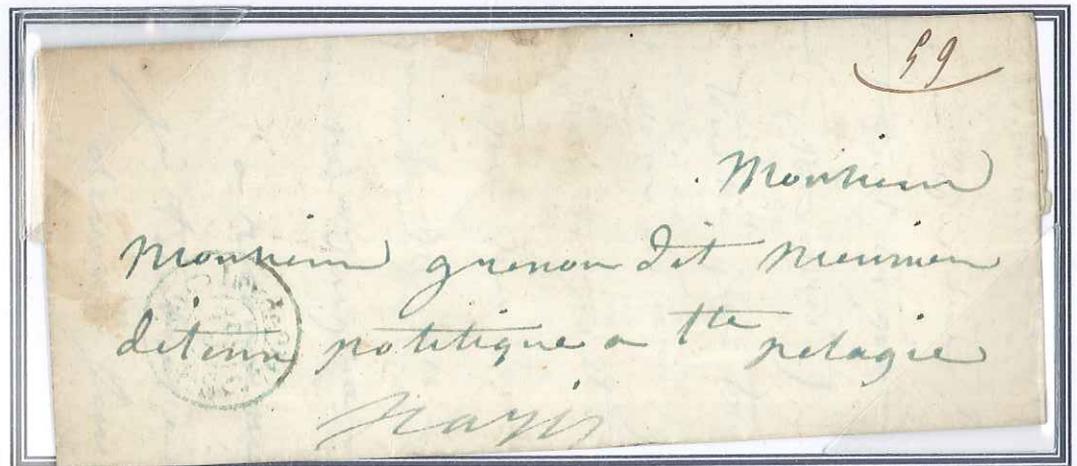
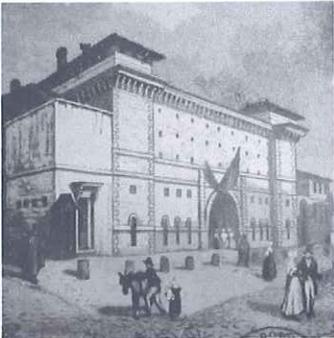
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort de Bicêtre, datée du **22 Août 1848**, timbre à date type 14 de Bicêtre, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 301 à 400 kilomètre à 7 décimes, taxe 7 décimes manuscrite.

FORT de VENNES :

Lettre adressée à un détenu du Fort de Vanves le 2 septembre 1848, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828, lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre, taxe 2 décimes manuscrite.

PRISON de SAINTE PALAGIE :

Lettre adressée à un détenu de la prison de Sainte Palagie le 16 juillet 1848, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806, lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

LES LIEUX DE DETENTION

FORT D'IVRY SUR SEINE

Détenu au fort d'Ivry

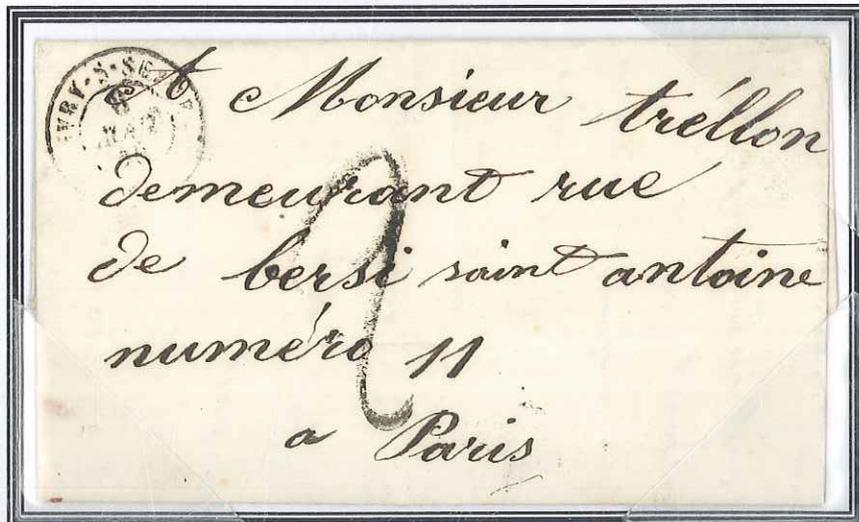
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort d'Ivry, datée du **30 Juillet 1848**, la lettre a probablement dû être acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris ce qui a permis au destinataire de ne payer que 15 centimes, timbre de port dû à 15 centimes tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

au fort Ivry

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort d'Ivry sur Seine, datée du **7 Août 1848**, timbre à date type 15 d'Ivry sur Seine, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre à 2 décimes, taxe 2 décimes tampon.

LES LIEUX DE DETENTION

FORT DE ROMAINVILLE

Fort de Romainville

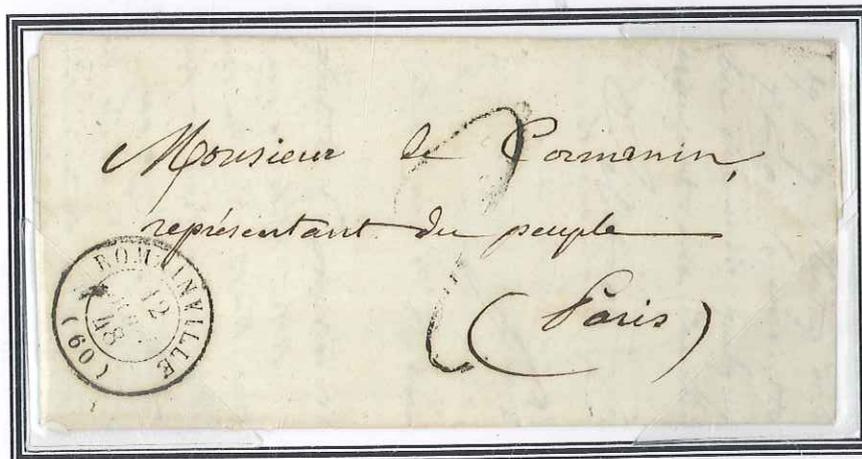
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort De Romainville, datée du **15 Septembre 1848**, la lettre a probablement du être acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris timbre de port dû à 15 centimes annulée et remplacé par timbre à date de franchise Paris illisible. Lettre adressée au Général BERTRAND.

Fort de Romainville

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort de Romainville, datée du **11 Août 1848**, timbre à date de type 15 de Romainville tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre à 2 décimes, taxe 2 décimes tampon. Lettre adressée à Monsieur CORMENIN représentant du peuple. (Qui allait devenir dans les jours suivants le Président de la commission des Prisons Politiques)

FORT d'IVRY :

Mayer
 4153
 Monsieur Janot
 Me. Traversent D'iteurs au fort
 D'ivry. Seine Reconnu...

Monsieur
 Monsieur Janot
 6 Rue neuve St Estache. N° 6
 a Paris
 IVRY - S. M. 1848
 PRISONNIER REVOLUTION
 DE 1848
 No 1

Lettre adressée par un détenu du Fort d'Ivry le 7 Juillet 1848, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828, lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres, taxe 2 décimes manuscrite.

PRISON SAINT LAZARE :

St Lazare 29 Septembre 48.
 24 1/2

562 9a
 Monsieur Courrainet. a l'hospice de la
 Vieillesse (hommes) 1^{ème} D'ivion, 12^{ème} Salle
 2^{ème} Partie N° 22.
 213/2310
 1848 St Lazare
 PARIS
 29
 SEP.
 1848
 a Bietre

Lettre adressée par un détenu du Fort d'Ivry le 29 Septembre 1848, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828, lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres, taxe 2 décimes manuscrite.

LES LIEUX DE DETENTION

La Conciergerie :

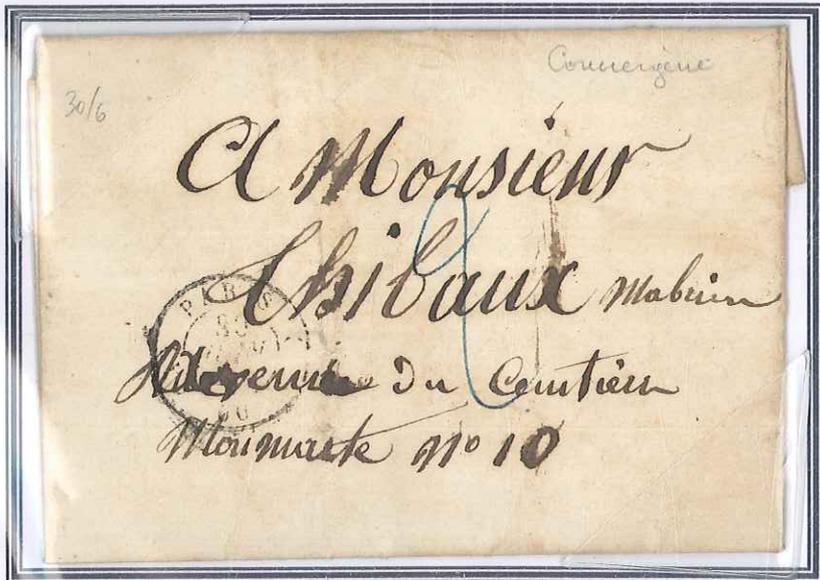


Lettre écrite le 4 juillet

La Conciergerie :



Lettre écrite le 30 juin 1848

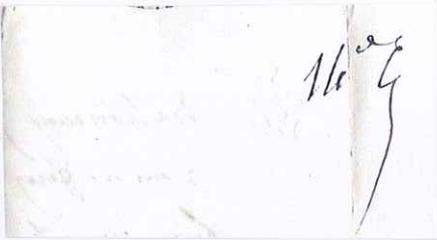


La Préfecture :

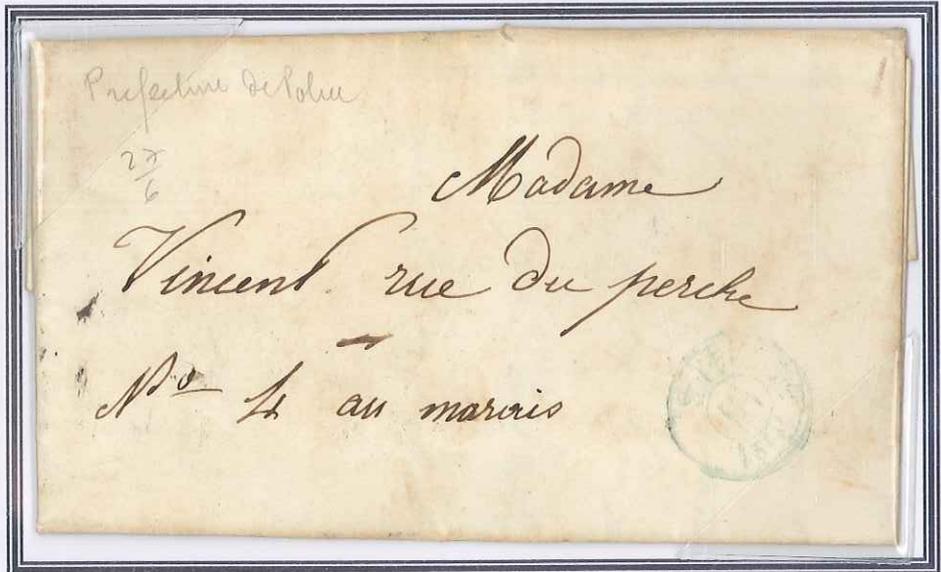
Lettre écrite le 25 juin 1848

LES LIEUX DE DETENTION

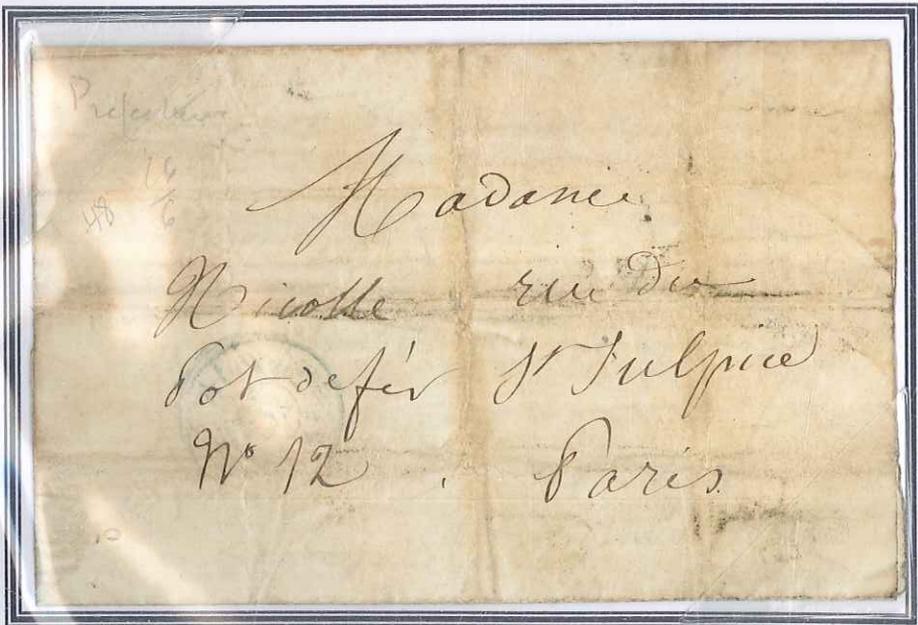
La Préfecture de Police :



Lettre avec paraphe du censeur



Lettre avec paraphe du censeur



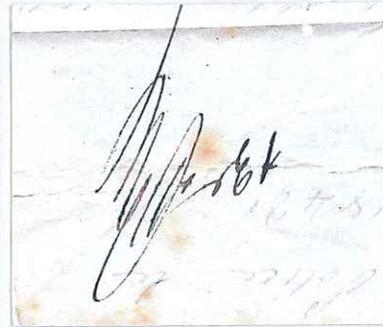
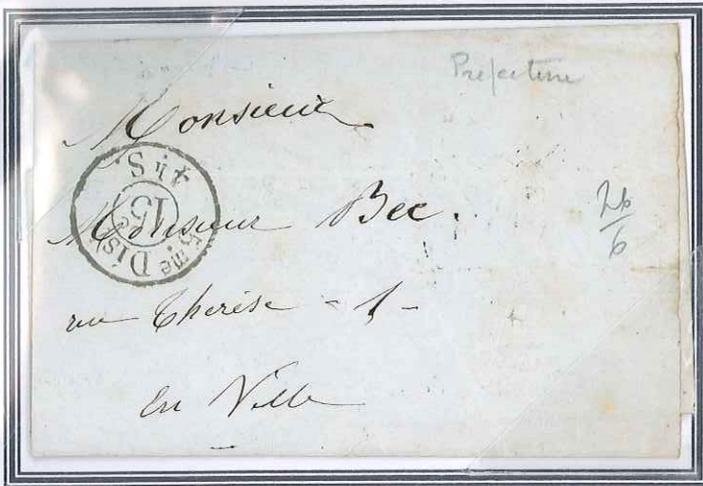
Lettre avec paraphe du censeur

1/1/1

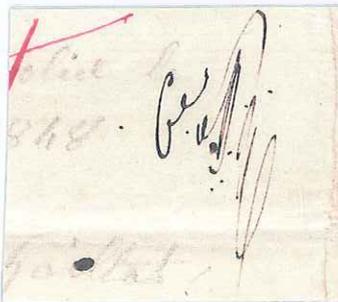
INSURRECTION DE JUIN 1848

LES LIEUX DE DETENTION

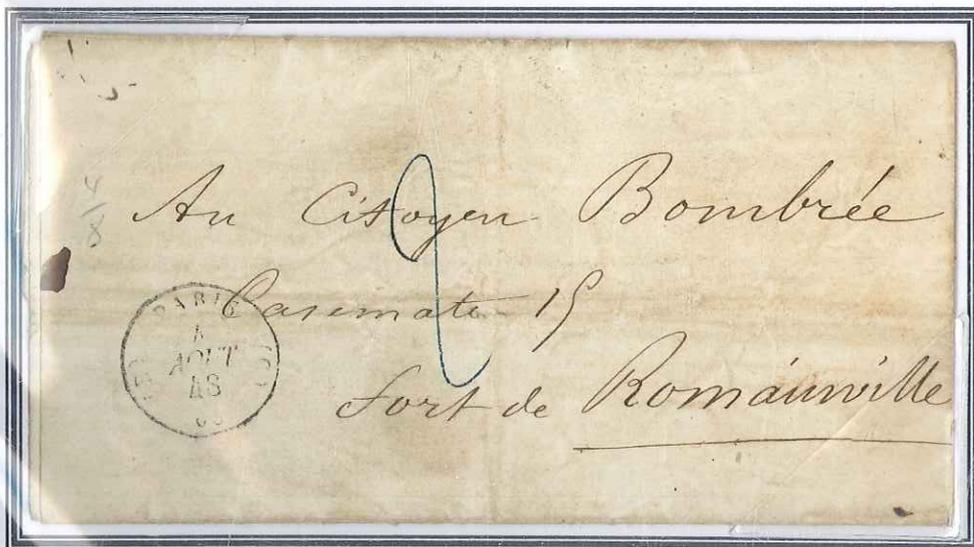
La Préfecture de Police :



Lettre avec paraphe du censeur



Lettre avec paraphe du censeur



Lettre envoyée au citoyen Bombrée détenu au Fort de Romainville, lui signifiant que la somme trouvée sur lui le 26 juin a été déposée à la Préfecture de Police, avec le procé verbal constatant sa première arrestation.

LES LIEUX DE DETENTION

La Conciergerie :

Conciergerie
 Et Monsieur & Monsieur
 Frédéric Moinnot ministre
 protestant de temple
 de la rattachée rue St
 Honoré à Paris
 Sime

29 Juin 48 de 8.
 4^e 1/2
 125/20

Lettre avec paraphe du censeur

4 juillet 1848
 136
 5

483
 Monsieur
 Monsieur Clément,
 m. Desvins rue
 Coq-Héron, n° 3 bis
 (Paris)

Lettre avec paraphe du censeur

Prison Saint Lazare :

Monsieur
 Prost sergent dans
 la Garde républicaine en
 détention à la prison de
 St Lazare Paris à l'infirmerie

Lettre adressée à un détenu à la prison Saint Lazare

LES LIEUX DE DETENTION

FORT D'AUBERVILLIERS

fort d'aubervilliers

(Intérieur du courrier)



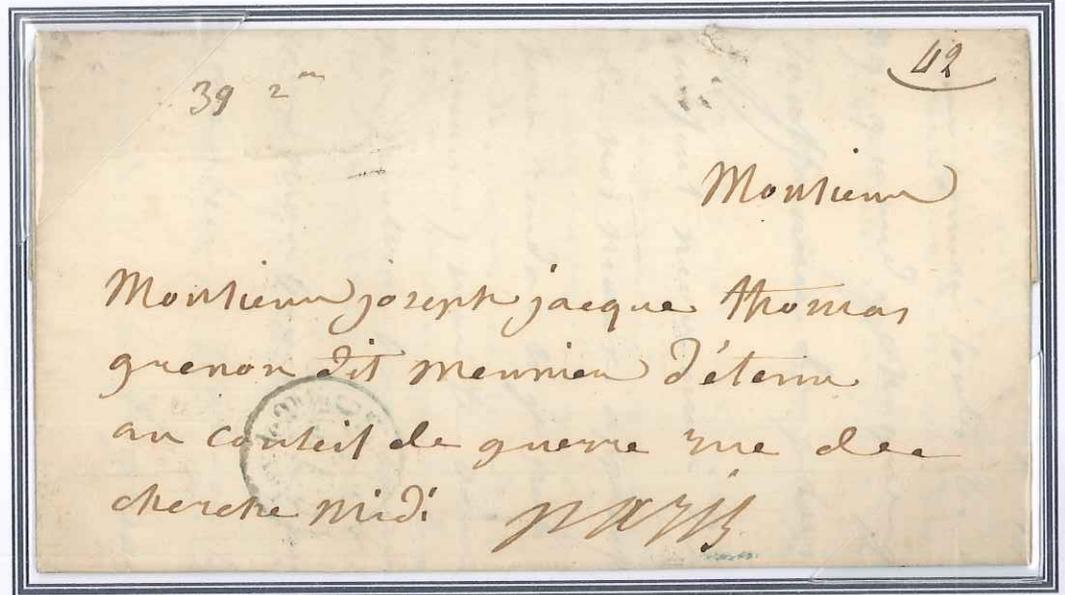
Lettre d'un prisonnier au fort d'Aubervilliers, datée du **14 Juillet 1848**, timbre à date type 15 d'Aubervilliers, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre à 2 décimes, taxe 2 décimes manuscrite.

Fort d'Aubervilliers

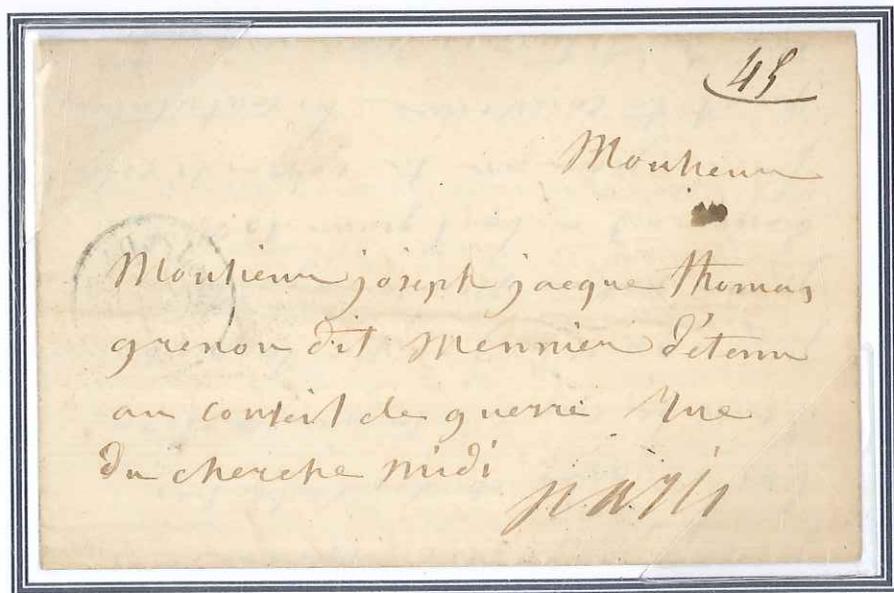
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort d'Aubervilliers, datée du **16 Septembre 1848**, la lettre a probablement du être acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris timbre de port dû à 15 centimes annulé et remplacé par timbre à date de franchise Paris 1. Lettre adressée au Général BERTRAND.

PRISON du CHERCHE MIDI :

Lettre adressée à un détenu de la prison du Cherche Midi le 4 Octobre 1848, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806, lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.



Lettre adressée à un détenu de la prison du Cherche Midi le 17 Octobre 1848, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806, lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

PRISON de la CONCIERGERIE :

Conciergerie 30 Juin
Ma chère amie

30/6
Conciergerie
à Madame Guitois
rue des Leluse St
martin n° 16 St martin
(Paris)

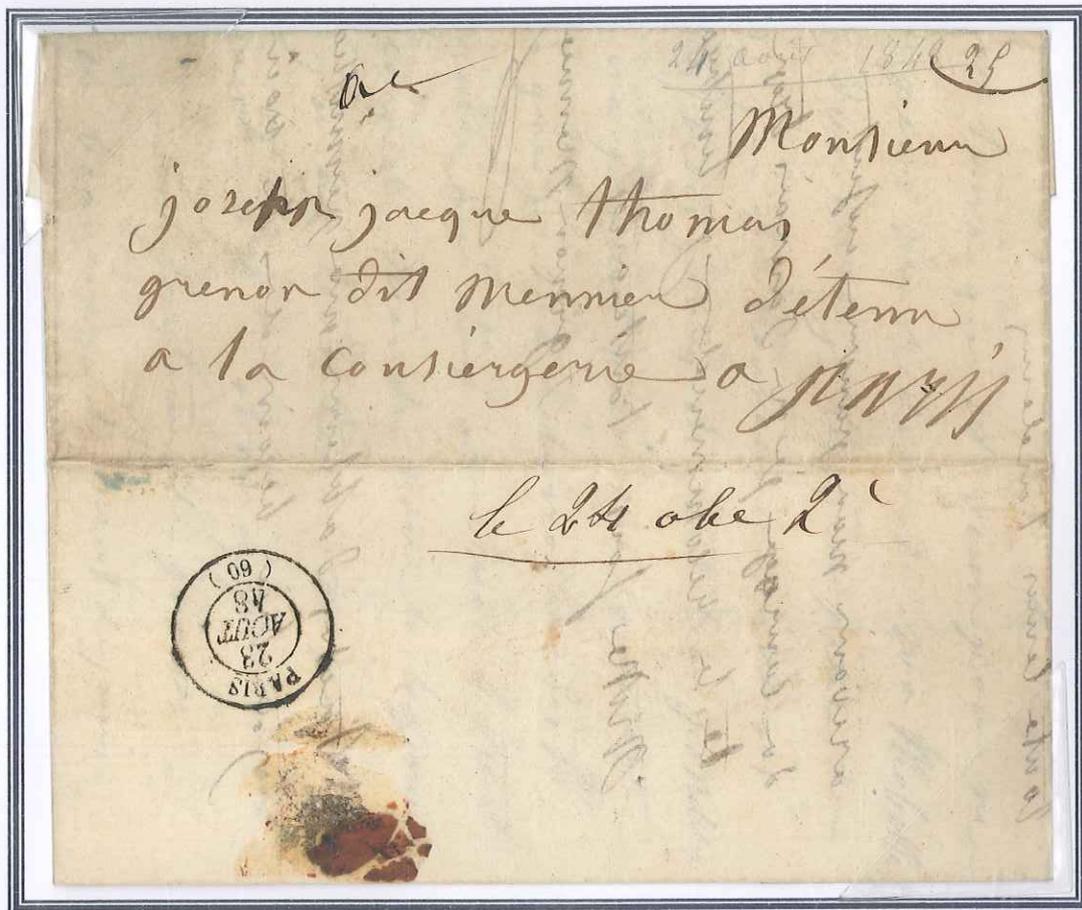
Lettre adressée, par un détenu de la prison de la Conciergerie 30 Juin 1848, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806, lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes

Conciergerie le 27 Juin 1848
Suzanne

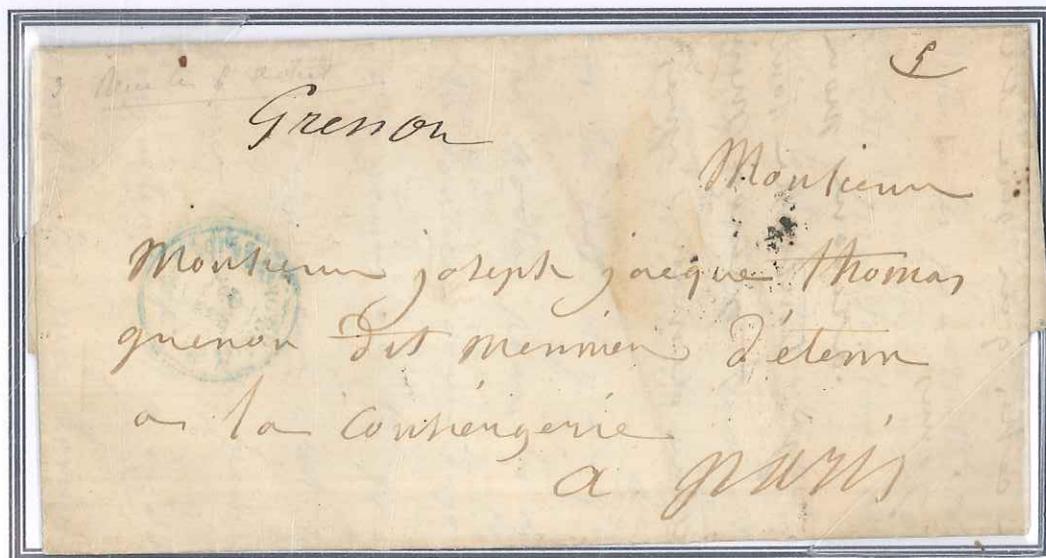
Madame Lanj
rue du faubourg
St Antoine n°
160
Conciergerie à Paris

Lettre adressée, par un détenu de la prison de la Conciergerie 27 Juin 1848, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806, lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes

PRISON de la CONCIERGERIE :



Lettre adressée à un détenu de la prison de la Conciergerie le 23 Aout 1848. lettre acheminée très certainement par l'administration pénitentiaire.



Lettre adressée à un détenu de la prison de la Conciergerie le 5 Aout 1848, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806, lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.



PL

Paris ce 22 Janvier 1848

Locas
St-Pulogic

Monsieur le président
de la République

11686

26-6

à mon regard, il peut se faire monsieur le président, que
 les reproches soient fondés mais tout prisonnier qui se voit
 droit de se plaindre que indulgent, car la captivité surtout celle qui
 aigrit le caractère. Deux fois J'ai
 été faite par un représentant du peuple, beau-père de
 ma femme obtenu un sursis, aujourd'hui, monsieur le
 président je fais appel à l'intérêt que vous portez au
 Malheur et sous pris de monnaie à la liberté
 J'ai l'honneur d'être monsieur le président votre
 Dévoté serviteur, Pierre Joseph Locas
 Detour à sainte pelagie

ST Pulogic
Document n.

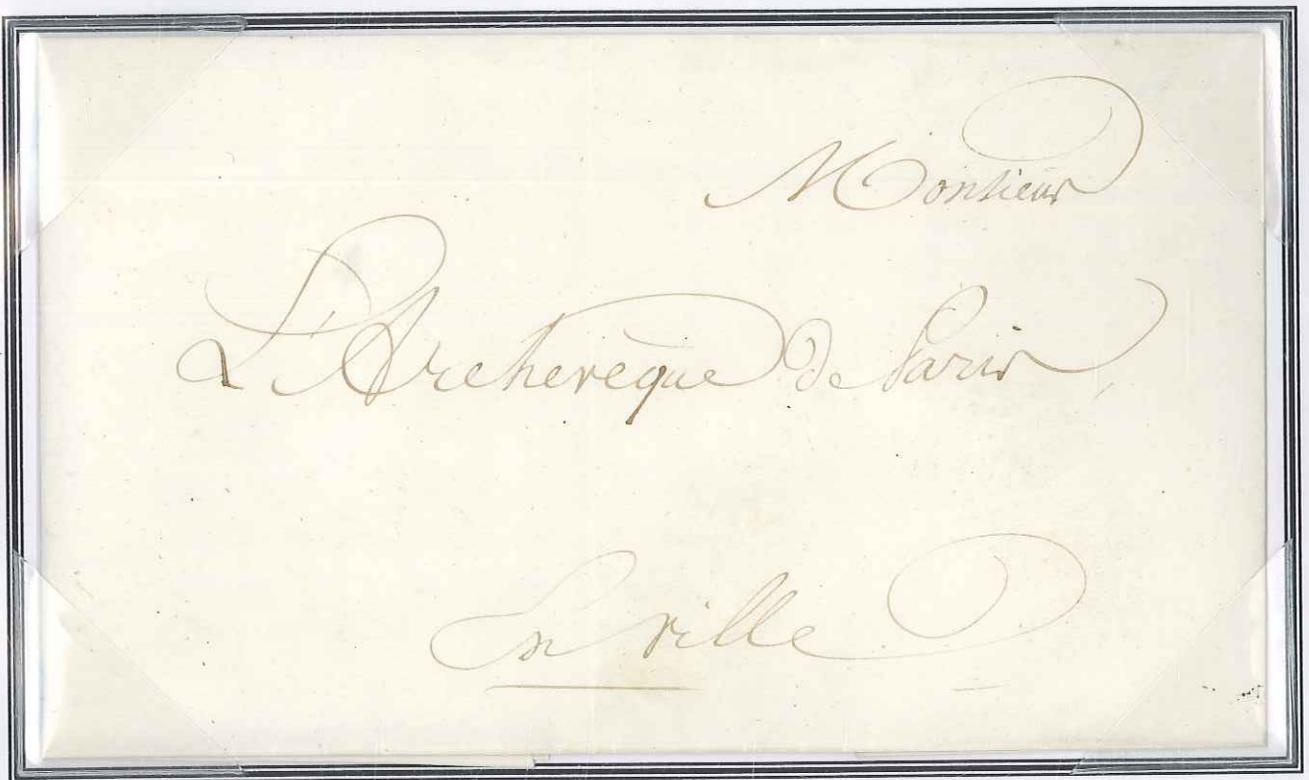
Ce dévoué, parent d'un de mes collègues, a déjà obtenu, sur nos recommandations, et dans instances, de
 me le Ministère de la Justice un sursis à l'exécution de sa peine. La bonne volonté qu'il obtient de transporter
 ne lui était pas applicable, puisqu'il n'a pas même été arrêté à Paris, ne fait espérer l'obtention de la bonne
 du Tribunal de la République
 Pierre-Joseph Locas
 D. de la Justice

LES LIEUX DE DETENTION

PRISON DE SAINTE PELAGIE

S^e Pelagie le 23 Avril 1849

(Intérieur du courrier)



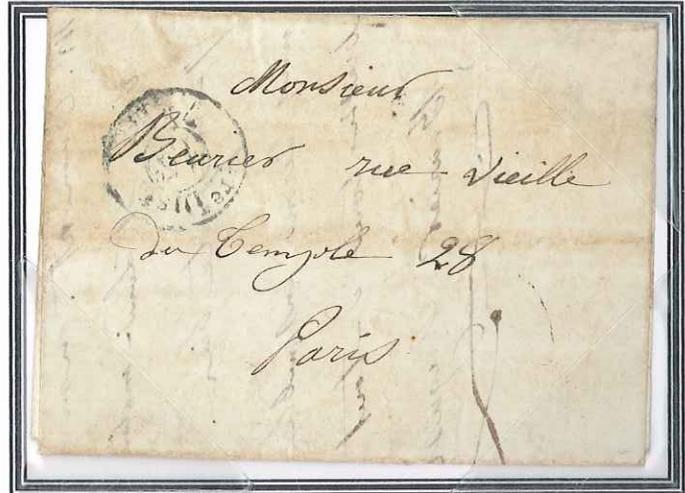
Lettre d'un détenu à la Prison de Sainte Pélagie, datée du **23 Avril 1849**, acheminée par l'archevêché. Adressée à l'Archevêque de Paris avec une recommandation de l'Aumônier de la prison, qui apposa son timbre sur le courrier figure ci-dessous.



LES LIEUX DE DETENTION

à la Prison de Sainte Pélagie le 27 Juin 1848

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison de Sainte Pélagie, datée du **27 Juin 1848**, timbre en port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

à la Prison de Sainte Pélagie le 28 Juin 1848

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Prison de Sainte Pélagie, datée du **28 Juin 1848**, timbre en port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

GARDIEN DE PARIS ET LA GENDARMERIE MOBILE



GARDIEN DE PARIS. — Juin 1848.

GENDARMERIE MOBILE.

Histoire de France d'Anquetil.

LES LIEUX DE DETENTION

FORT DE VANVES

Monseigneur

Les Votens Solitaires de Juin, et principalement
les Cinq Condamnés à Mort, de par le Domicile Conseil de Guerre,
ont l'honneur de solliciter de votre grandeur, de vouloir bien nommer
pour leur Aumônier, le Citoyen abbé Ridoux, qui les a visités,
dès les premiers jours de leur détention, et qui a toute leur Confiance.

Ils ont espéré que votre grandeur, voudra bien prendre immédiatement
leur Demande en Considération, car quoique socialistes, notre premier
titre est celui dont ils s'honorent toujours, est celui de Chrétiens. Un
d'entre eux, n'ayant pas eu le bonheur jusqu'ici de communier, désire
accomplir avec nous, ce premier et dernier Acte de catholicisme.

Avec, Monseigneur l'Archevêque, nos
Salutations fraternelles et dévotées, et d'ailleurs, nous venons
comme à nos Enfants, votre bénédiction pastorale.

Ch. Chopard
vappeau Nourry d'au Lath

Fort de Vanves le 10 Février 1849

Lettre du fort de Vanves, écrite par 5 condamnés à mort de la révolution de 1848 (qui ne seront pas exécutés) datée du 10 Février 1849, adressée à Monseigneur l'Archevêque de Paris afin de leur attribuer l'abbé Ridoux car « quoique socialistes, notre premier titre est d'être chrétiens, L'un d'entre nous n'ayant pas eu jusqu'ici le bonheur de communier désire accomplir avec nous ce premier et dernier acte de catholicisme ».

LES LIEUX DE DETENTION

LA PREFECTURE

Préfecture de Police, 26 juin 48.

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Préfecture, datée du **26 Juin 1848**, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

Préfecture de Police le 28 Juin

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la Préfecture, datée du **28 Juin 1848**, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

LA PREFECTURE DE POLICE



GARDE DES MONTAGNARDS DE LA PREFECTURE DE POLICE,
INFANTERIE ET CAVALERIE. — Mars 1848.

LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS

PONTON LE TRITON à CHERBOURG

*Détenu politique
à bord du vaisseau le Triton*

(Intérieur du courrier)

*Président de la Commission
des Prisons politiques.*



Lettre d'un détenu à bord du Triton en rade de Cherbourg, datée du **18 Septembre 1848**, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes. Griffé du Président de la commission des Prisons Politiques

*accablément détenu
à bord du triton en rade
à Cherbourg (manche)*

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord du Triton en rade de Cherbourg, datée du **29 Septembre 1848**, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de port dû à 15 centimes non barré remplacé par timbre à date de Paris 3 Franchises adressée au Général CAVAIGNAC.

**LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS**

PONTON LE DUGUESCLIN à BREST

*en Rade de Brest
à bord de Duguesclin,*

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord du Dugesclin en rade de Brest, datée du **11 Novembre 1848**, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de port dû à 15 centimes annulé, légère trace rouge du timbre à date de Franchise. Lettre adressée au Président de la commission militaire.

PONTON LA LOY à BREST

*Dans la rade de Brest à bord de
La Loy réponse desuante*

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de La Loy en rade de Brest, datée du **6 Septembre 1848**, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre à date de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 301 à 400 Kilomètres à 7 décimes, taxe 7 manuscrite destinée à la commune de Felletan dans la Creuse.

PA/PA

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS

PONTON LA DIDON à BREST

Dite au bon de la fugade
la Didon en rade de Brest

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Didon dans la rade de Brest, datée du 9 Septembre 1848, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de port dû annulé et remplacé par timbre à date de Paris 3 Franchise. Lettre destinée au Général BERTRAND.

a bord de la Didon

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Didon dans la rade de Brest, datée du 14 Novembre 1848, timbre à date de Brest type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 401 à 500 kilomètres à 8 décimes, taxe 8 manuscrite.

PA/PA

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS

PONTON L'URANIE à BREST

à bord de l'Uranie

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord De l'Uranie en rade de Brest, datée du **27 Octobre 1848**, timbre à date de Brest type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 401 à 500 kilomètres à 8 décimes. Taxe 8 manuscrite.

à bord de l'Uranie

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord De l'Uranie en rade de Brest, datée du **21 Novembre 1848**, timbre à date de Brest type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 501 à 600 kilomètres à 9 décimes. Taxe 9 manuscrite.

LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS

Rade de Brest bord de la guerrière

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Guerrière en rade de Brest, datée du **11 Novembre 1848**, timbre à date de Brest taxe 14 non annulé remplacé par timbre à date de Paris 3 Franchise lettre adressée Monsieur CORMENIN Président de la commission des prisons politiques pour être remise après censure à son destinataire.

De bord des pontons la guerrière

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Guerrière en rade de Brest, datée du **13 Janvier 1849**, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre à date de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes. Taxe 2 décimes au tampon.

LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS

Rade de Brest le 10 avril 1849
Bord de la Didon

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Didon dans la rade de Brest, datée du 10 Avril 1849, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes au tampon.

Bord de la Didon

(Intérieur du courrier)

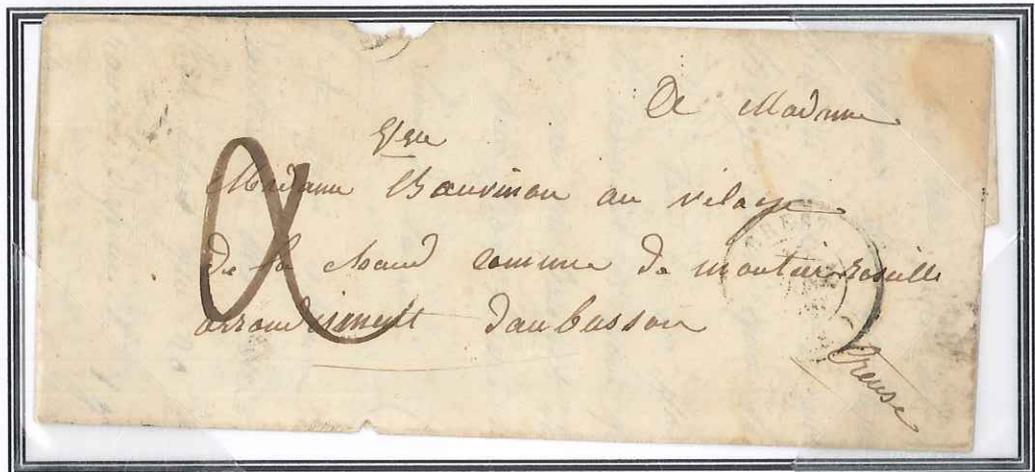


Lettre d'un détenu à bord de la Didon dans la rade de Brest, datée du 1 Mai 1849, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes au tampon.

**LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS**

bord de l'Uranie

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de l'Uranie dans la rade de Brest, datée du **9 Janvier 1849**, timbre à date de Brest type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes manuscrite.

a bord de l'Uranie

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de l'Uranie dans la rade de Brest, datée du **24 Janvier 1849**, timbre à date de Brest type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes tampon.

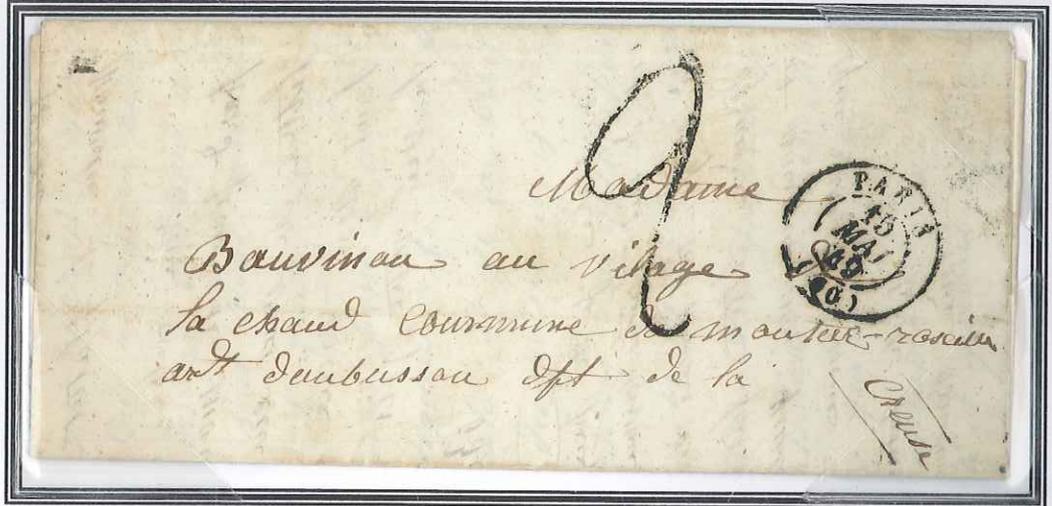
PA/PA

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LA DETENTION À BORD DES PONTONS PRISONS

Borde de Brest

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Didon dans la rade de Brest, datée du 12 Mai 1849, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes au tampon.

la frégate la Didon

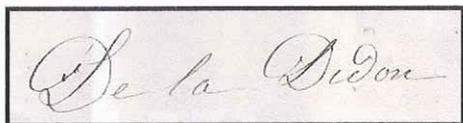
Mais alors le président Louis,
Napoléon Bonaparte, nous
a amnistiés 1228

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à bord de la Didon dans la rade de Brest, datée du 16 Septembre 1849, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes au tampon.

« Alors le Président Louis Napoléon Bonaparte nous a amnistiés 1228, j'espère qu bientôt mon tour
arrivera car au surplus, nous n'irons pas au delà du mois de Décembre 1849.... »

**LA DETENTION À BORD
DES PONTONS PRISONS****LETTRES ENTRE DETENUS****DE LA DIDON à L'HOPITAL DE BREST**

De la Didon



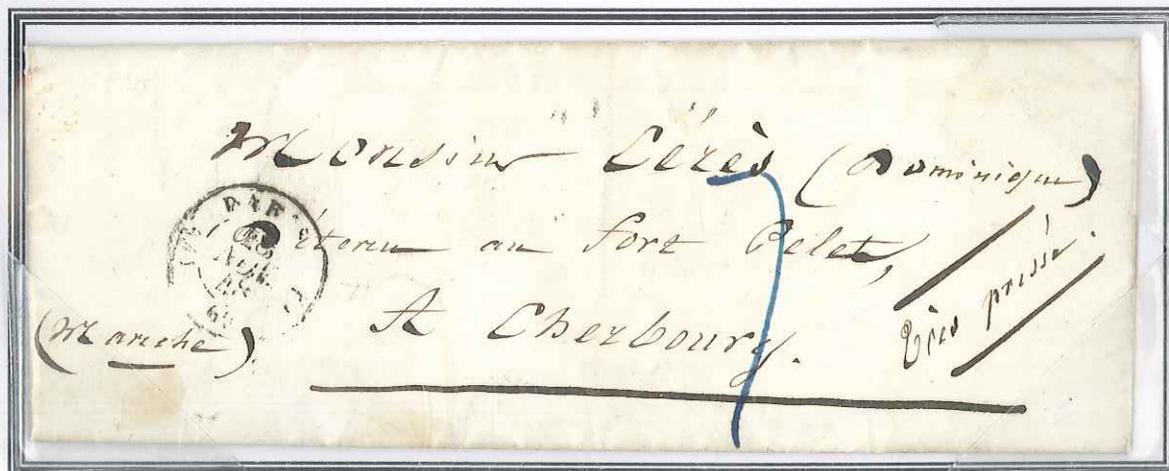
Cu Citoyen
Boulangier Florimond
Détenu politique
à l'hôpital de Brest.

Lettre écrite a bords de la Didon en rade de Brest adressée à un détenu à l'hôpital de Brest, datée du **30 Juin 1849**, lettre acheminée par l'administration pénitentiaire.

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

LETTRES ADRESSEES A DES DETENUSVERS LA PRISON DE BELLE ISLE EN MER

Devant de lettre adressée à un détenu à « Belle Isle en Mer », datée du **26 Juin 1849**, timbre à date de franchise rouge de Paris 1. Griffé linéaire du Président de la Commission des Prisons Politiques.

VERS LE FORT DE L'ISLE PELEE à CHERBOURG

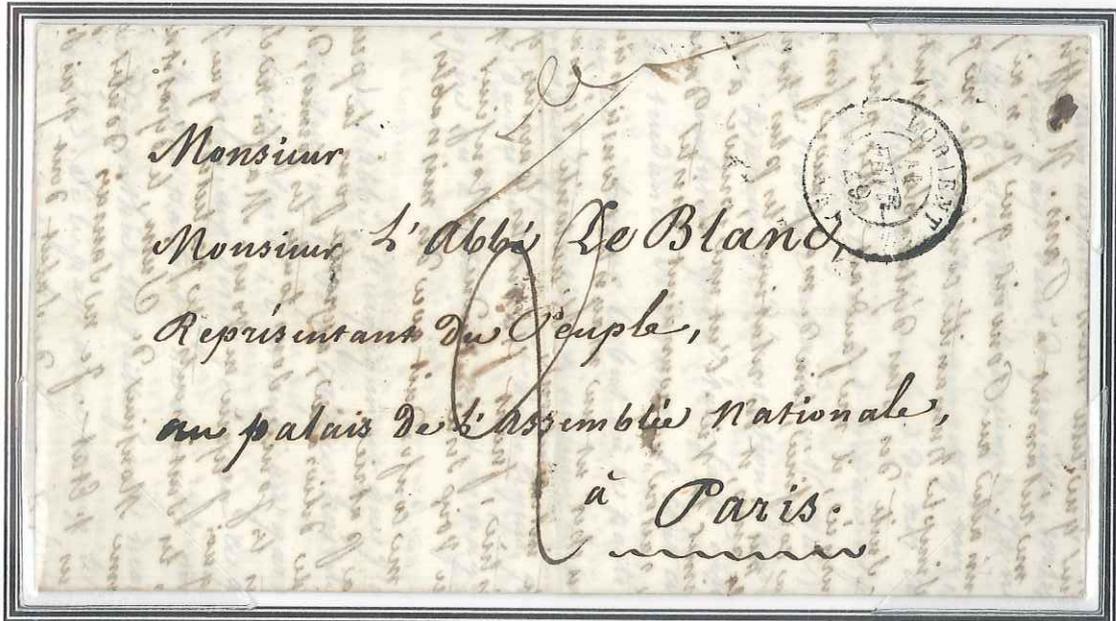
Lettre de Paris datée du **18 Novembre 1848**, adressée à un détenu au fort de l'Isle Pelee à Cherbourg, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 301 à 400 kilomètre à 7 décimes, taxe 7 décimes manuscrite.

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

LETTRES DE DETENUSHÔPITAL MILITAIRE DE LORIENT

Lorient,
Hôpital de la Marine,

(Intérieur du courrier)

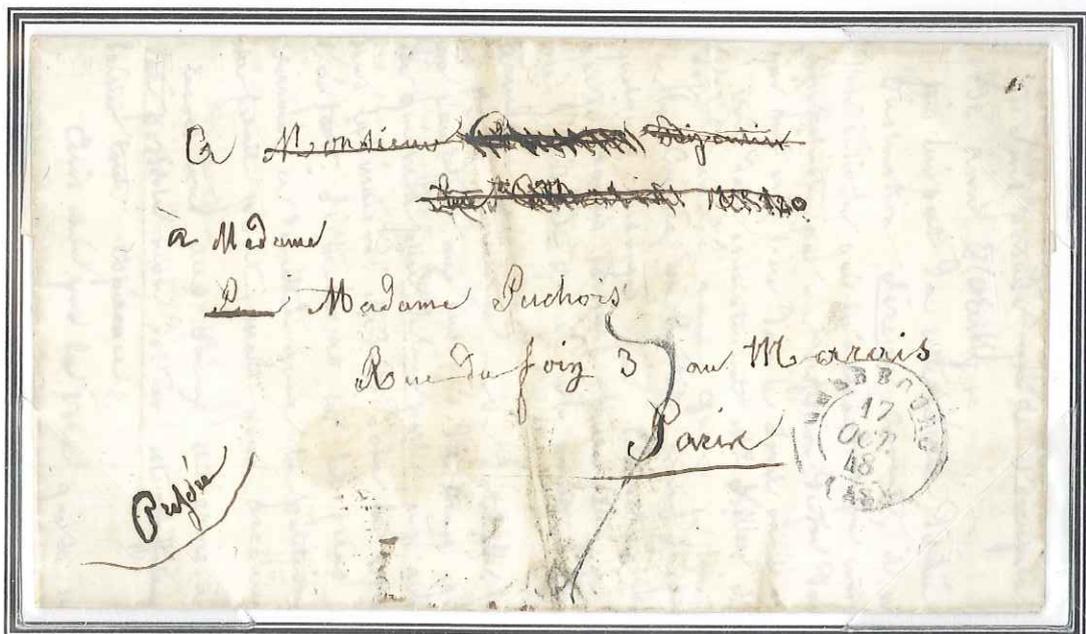


Lettre d'un détenu à l'hôpital militaire de Lorient, datée du 10 Février 1849, timbre à date type 15 de Lorient. Lettre à destination d'un représentant du peuple.

HÔPITAL MILITAIRE DE CHERBOURG

Cherbourg maritime de Cherbourg

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à l'hôpital de Cherbourg, datée du 14 Octobre 1848 timbre à date type 15 de Cherbourg, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 301 à 400 kilomètres à 7 décimes, taxe 7 manuscrite.

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

HÔPITAL MILITAIRE DE BREST

*Hôpital Militaire
Brest*

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à l'hôpital militaire de Brest, datée du **29 Octobre 1848**, lettre acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de port dû à 15 centimes annulé et remplacé par timbre à date de franchise rouge de Paris 3. Griffes linéaires du Président de la Commission des Prisons Politiques la lettre est adressée au Général CAVAIGNAC.

Hospice Maritime Brest

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à l'hôpital militaire de Brest, datée du **19 Février 1849**, taxe à 2 décimes sûrement apposée à Brest dont il manque timbre à date, timbre à date de port dû à 15 centimes de Paris anormalement positionné sur la lettre.

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

FORT PELEE à CHERBOURG

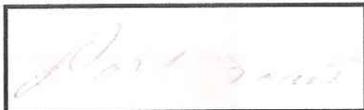

Fort Pelée de Cherbourg
 Cher Cher Paris
 e tout ceux qui de
 pour mefformer de les

(Intérieur du courrier)



au Citoyen Bureau
 rue St Marguerite, Cherbourg
 Saint Etienne
 Président de la Commission
 des Prisons politiques Paris

Lettre d'un détenu au fort Pelée à Cherbourg, datée du **13 Juillet 1848**, adressée à un parent à Paris. Cette lettre n'est arrivée à Paris que le 20 Septembre 1848, a été frappée de la griffe du Président de la commission des prisons politiques et s'est ensuite retrouvée sur le bureau du pouvoir exécutif le 10 Novembre 1848 Une des plus anciennes lettres de transportés connue actuellement.

CITADELLE DE PORT LOUIS (MORBIHAN)


Port Louis

(Intérieur du courrier)



Monsieur
 Monsieur Carrière ancien
 La Borda AA quartier
 sur route Paris

Lettre d'un détenu à la citadelle de Port Louis, datée du **28 Décembre 1848** transportée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de port dû à 15 centimes de Paris, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes. Timbre à date d'arrivée au recto daté du 1^{er} Janvier 1849.

LES LIEUX DE DETENTION

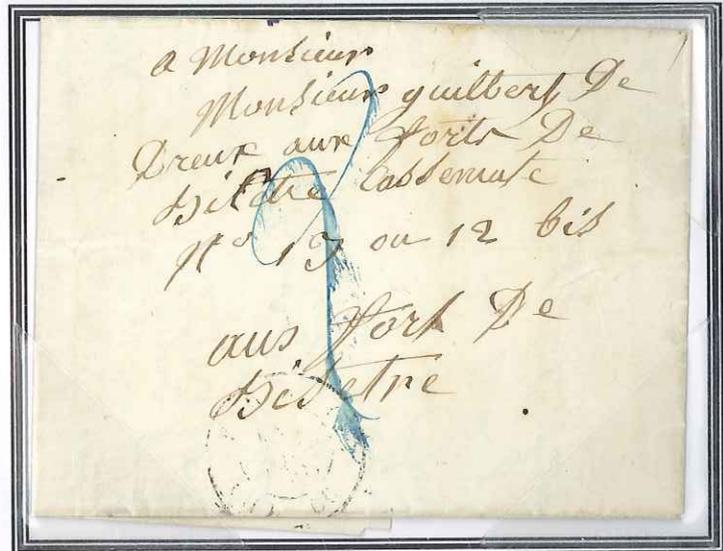
LETTRES ADRESSEES A DES DETENUSVERS LE FORT DE SAINT DENIS

Lettre de Paris, datée du **11 Juillet 1848**, adressée à un détenu au fort de Saint Denis, timbre à date type 15 de Paris lettre en port payé marque PP encadré.



Lettre d'Amiens, datée du **4 Juillet 1848**, adressée à un détenu au fort de Saint Denis, timbre à date type 15 d'Amiens lettre en port payé marque PP encadré.

LES LIEUX DE DETENTION

VERS LE FORT DE BICETRE

Lettre de Paris, datée du **10 Juillet 1848**, adressée à un détenu au fort de Bicêtre, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre à 2 décimes, taxe 2 décimes manuscrite.

VERS LE FORT DE VANVES

Lettre de Paris, datée du **12 Juillet 1848**, adressée à un prisonnier au fort de Vanves, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètre à 2 décimes, taxe 2 décimes manuscrite. Lettre écrite par un représentant du peuple, timbre à date Assemblée Nationale du 13 Juillet 1848.

M/PA

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LES LIEUX DE DETENTION

VERS LA CASERNE DE TOURNON



Lettre de Paris, datée du **29 Juin 1848**, adressée à un détenu à la caserne de Tournon, timbre de port payé de Paris.

VERS LE FORT D'IVRY SUR SEINE



Lettre de Paris, datée du **29 Juin 1848**, adressée à un détenu au fort d'Ivry sur Seine, timbre à date type 15 de Paris lettre en port payé avec marque PP encadré. Une phrase précise « vous m'aviez malheureusement mis en erreur en m'indiquant la Conciergerie comme endroit où vous étiez détenu » en fait le prisonnier avait déjà été transféré.

LES LIEUX DE DETENTION

VERS LA PRISON DE LA FORCE

Lettre de Paris, datée du **5 Juillet 1848**, adressée à un détenu à la prison de la Force, timbre à date de port payé.

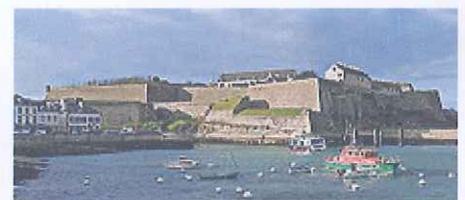
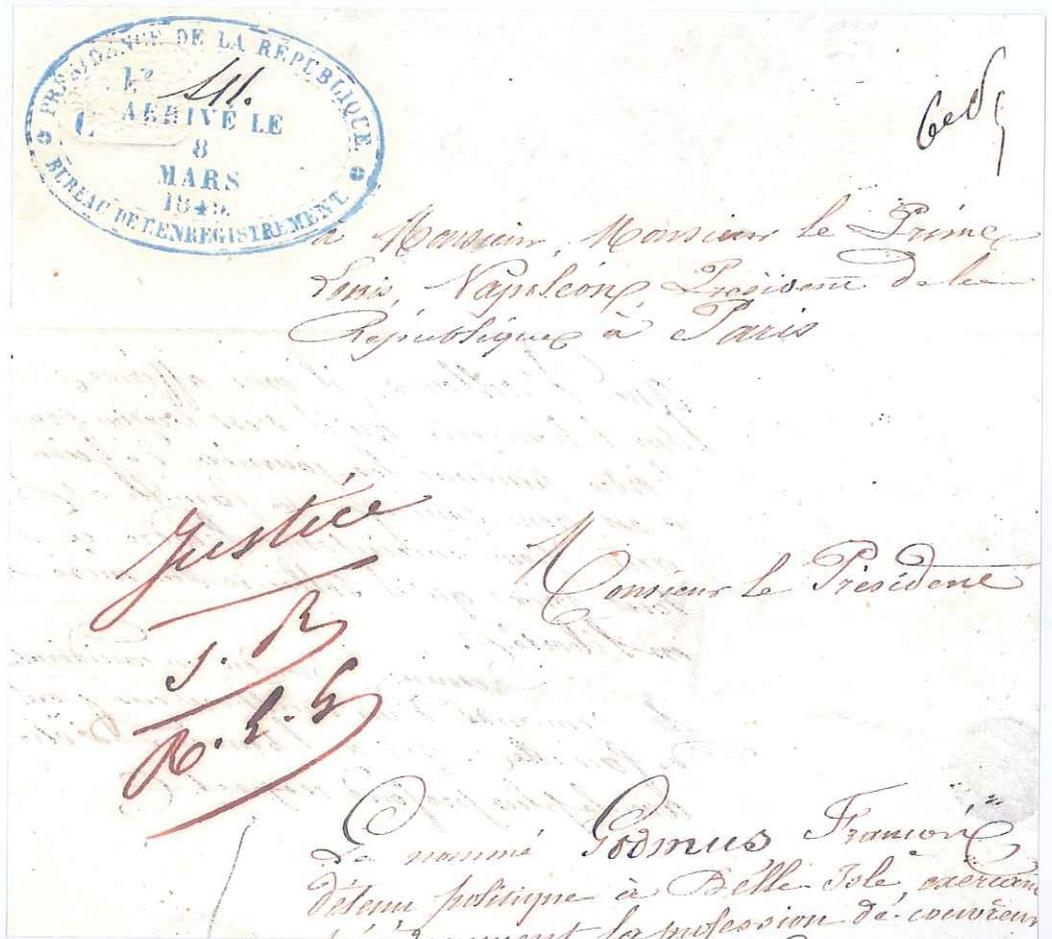
VERS LE DEPOT DE LA PREFECTURE

Lettre de Paris, datée du **27 Juillet 1848**, adressée à un détenu au dépôt de la Préfecture, timbre à date de port payé. Il n'est pas fréquent de trouver des lettres pour le dépôt de la Préfecture, celui-ci étant qu'un lieu de transit pour les prisonniers politiques.

PRISON de BELLE ILE en MER :



Belle Ile en Mer



Citadelle du PALAIS



Lettre adressée, par un détenu de la prison du Palais à Belle Ile en Mer, au Président de la République le 1^{er} Mars 1849, timbre à date type 15 de Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1828, lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres, taxe 2 décimes au tampon, taxe annulée par le bureau de poste à l'arrivée, et lettre frappée du cachet rouge « Paris Franchise ».

La lettre fut acheminée de Belle Ile en Mer à Paris par l'administration pénitentiaire.

RL/RL

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

PRISON DE BELLE ISLE EN MER (MORBIHAN)

Belle Isle en mer

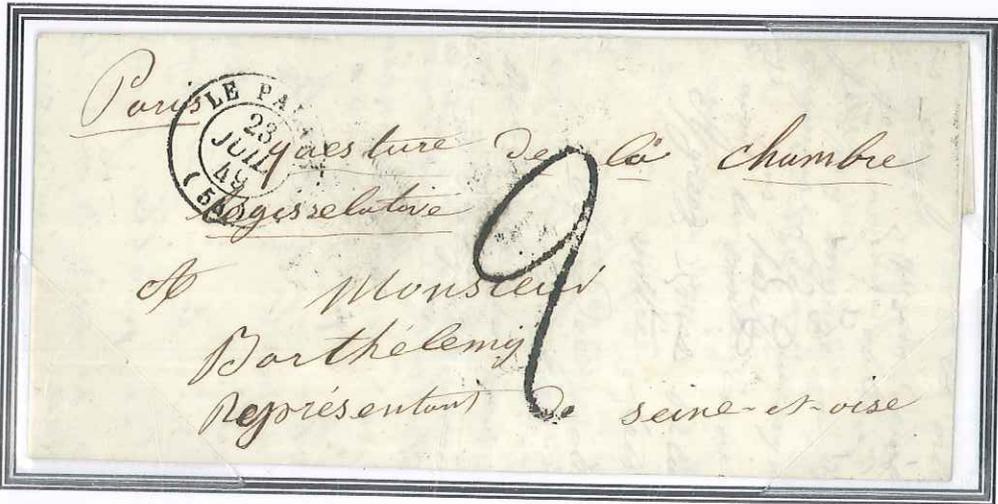
(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la prison de Belle Isle en Mer, datée du 26 Décembre 1849, timbre à date de type 15 de Le Palais, Tarif du 1er Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes tampon.

Camp des transportés.
Belle ile en mer

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la prison de Belle Isle en Mer, datée du 21 Juillet 1849, timbre à date de type 15 de Le Palais, Tarif du 1er Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes tampon. Avec la mention « Camp des transportés Belle ile en mer » seule pièce connue employant ce terme.

AL/CZ

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

VERS LE MONT SAINT MICHEL (MANCHE)



Lettre de Belleville-les-Paris datée du **20 Aout 1850**, adressée à un détenu au Mont Saint Michel, timbre à date type 15 de Belleville-les-Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1850 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 25 centimes, timbre type Cérés à 25 centimes annulation grille.



Lettre de Belleville-les-Paris datée du **13 Janvier 1854**, adressée à un détenu au Mont Saint Michel, timbre à date type 15 de Belleville-les-Paris, tarif du 1^{er} Janvier 1850 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 25 centimes, timbre type Prince Président à 25 centimes annulation losange petit chiffre 356.

BA/BL

L'INSURRECTION DE JUIN 1848

LES LIEUX DE DETENTION

LETTRES ENTRE DETENUS

DU FORT D'AUBERVILLIERS A LA PRISON DE SAINTE PELAGIE

Fort d'Aubervilliers

(Intérieur du courrier)

Président de la Commission
des Prisons politiques.

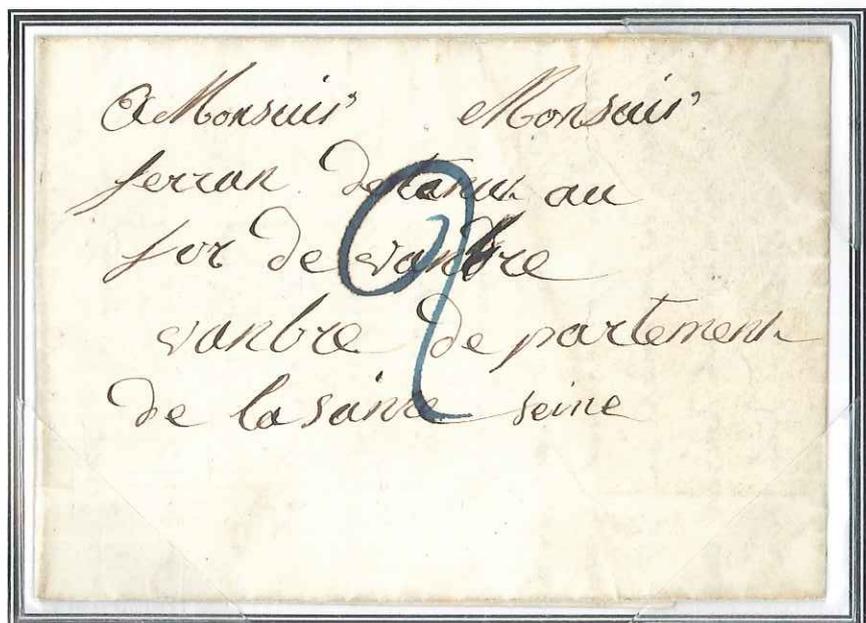


Lettre en franchise d'un détenu au fort d'Aubervilliers adressée à un prisonnier à la prison de Sainte Pélagie datée du **4 Septembre 1848**, avec timbre à date de franchise rouge Paris 2 et la griffe "Président de la Commission des Prisons Politiques". Première date connue d'utilisation de cette griffe.

DE LA CASERNE DE TOURNON AU FORT DE VANVES

Caserne Tournon

(Intérieur du courrier)



Lettre d'une détenue à la caserne de Tournon, datée du **11 Juillet 1848** adressée à son mari prisonnier au fort de Vanves, sans timbre à date, tarif du 1^{er} Janvier 1828 lettre jusqu'à 7,5 grammes de 0 à 40 kilomètres à 2 décimes, taxe 2 décimes manuscrite.

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

FORT DU HOMMET à CHERBOURG

Fort du Hommet

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort du Hommet, datée du **23 Janvier 1849**, timbre à date type 15 de Cherbourg, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu' 7,5 grammes à 20 centimes. Taxe 2 décimes tampon.

Fort du Hommet

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort du Hommet, datée du **16 Juillet 1849**, lettre acheminée jusqu'à Paris par l'administration pénitentiaire, timbre de port dû de Paris à 15 centimes annulé et remplacé par timbre à date de franchise rouge Paris 2. Lettre adressée aux ministres.

LES LIEUX DE TRANSPORTATION

*Le Colonel de Gendarmerie
Commandant Supérieur à Belle Isle.*

(Intérieur du courrier)

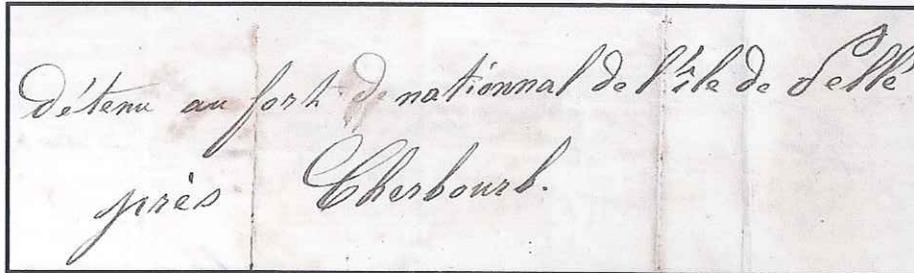


Lettre du Colonel de Gendarmerie Commandant de la prison de Belle Isle en Mer adressée à Paris « Votre mari se conduisant bien au dépôt, je ferai pour lui, à l'occasion tout ce qu'il est possible afin qu'il puisse vous être rendu », datée du **24 Août 1849**, marque administrative de la prison **REPUBLIQUE FRANÇAISE MAISON DE DETENTION BELLE ISLE (Morbihan)**. Au recto timbre à date de type 15 de Le Palais, tarif du 1^{er} Janvier 1849 lettre jusqu'à 7,5 grammes à 20 centimes, taxe 2 décimes tampon.



Même type, datée du **12 Novembre 1849** mais avec **DETANSION** au lieu de détention.

LA TRANSPORTATION

LE TRANSPORT DES DETENUS


Détenu au fort national de l'île de Pelée
près Cherbourg.

(Intérieur du courrier)



Monsieur Gescallet
Dernier
3 portes N° 9.
à la place Maubert.
à Paris

Lettre d'un détenu au fort Pelée à Cherbourg, datée du **19 Août 1848**, la lettre a été acheminée par l'administration pénitentiaire jusqu'à Paris, timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 grammes à 15 centimes.

Le prisonnier explique son parcours dans la lettre :

« Je suis parti Jeudi à 10 heures du soir du Fort de l'Est nous avons été jusqu'à Asnières ou nous sommes montés en chemin de fer et pour rien encor nous avons été jusqu'au Havre ou nous avons embarqué de suite sur un vaisseau nommé l'Ulléa qui nous a débarqué ou nous sommes »

Il s'agit de l'Alloa qui transportais les détenus du Havre a Cherbourg ou Brest et l'Orient.

SECOURS AUX FAMILLES

Paris, le 14 Dec 1849.

Commission des secours fraternels
aux familles des détenus politiques.

Citoyen.

Comme la commission des secours
destinée aux familles des détenus
politiques, s'est formée, elle envoie

(Intérieur du courrier)



(Intérieur du courrier)

au Citoyen
Sagrange Représentant du peuple
128 rue Casimir Perrier
Paris

Lettre de la commission des secours fraternels aux familles des détenus politiques datée du 14 Décembre 1849, timbre à date de Paris type 15 et timbre de port dû à 15 centimes, tarif du 24 Avril 1806 lettre de Paris pour Paris jusqu'à 15 centimes à 15 centimes.

80 / 120

L'INSTRUCTION

La procédure logique aurait dû : arrestation, instruction, condamnation à la déportation puis remise en liberté, une fois la peine purgée ou l'innocence reconnue. Cette procédure ne fut malheureusement que très peu suivie. Les abus de pouvoir à tous les niveaux et les arrestations arbitraires furent légions. Ceci explique la difficulté à rencontrer des **mandats d'amener** ou des **ordres de mises en liberté**.

MANDAT
D'AMENER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

PRÉFECTURE DE POLICE.

P414

N° 4978

le Français.

NOUS, PRÉFET DE POLICE,

En vertu de l'article 10 du Code d'Instruction criminelle;
MANDONS et ordonnons à tous Agents de la force publique
d'amener à la Préfecture de Police, en se conformant à la loi,

le nommé *Guibrestat* homme de peine de la
Commune d'Arrecueil, dont:

*inculpé d'avoir pris une part très active
à l'insurrection du 23 juin 1848*

pour être entendu sur les inculpations dont *il* est l'objet ;
ORDONNONS au Commissaire de Police du quartier d

ou autres, en cas d'empêchement,
de faire exacte perquisition chez *M. Guibrestat*

*partout où l'on se sera à cet effet, de rechercher et saisir
tous papiers, écrits, imprimés de nature suspecte, armes,
munitions de guerre et généralement de tous objets
susceptibles d'incriminer.*

lesquels seront saisis et déposés à la Préfecture de Police, avec le
procès-verbal qu'il en aura dressé et le présent Mandat;

REQUÉRONS tous dépositaires de la force publique, de prêter
main-forte à son exécution.

Fait à Paris, en notre Hôtel, le *11 juillet 1848.*

Le Préfet de Police,

Guillaume



L'INSTRUCTION

N° d'ordre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

INSURRECTION DE JUIN 1848,

LE CITOYEN *Girard Auguste, 23 ans,*
commis d'écritures, né à Monpreux
(Doubs)

SIGNALEMENT.

Taille mètres.
centim.
Front
Nez
Yeux
Bouche
Menton
Cheveux
Sourcils
Visage
Signe particulier.

Déclaré transportable par décision de la Commission militaire en date du *16 août 1848.*

MIS EN LIBERTÉ le *3 Décembre 1849*
à *Paris* en exécution de la décision du
Président de la République.

Les membres de la Commission,



Anton Lurifouille

P418
1020

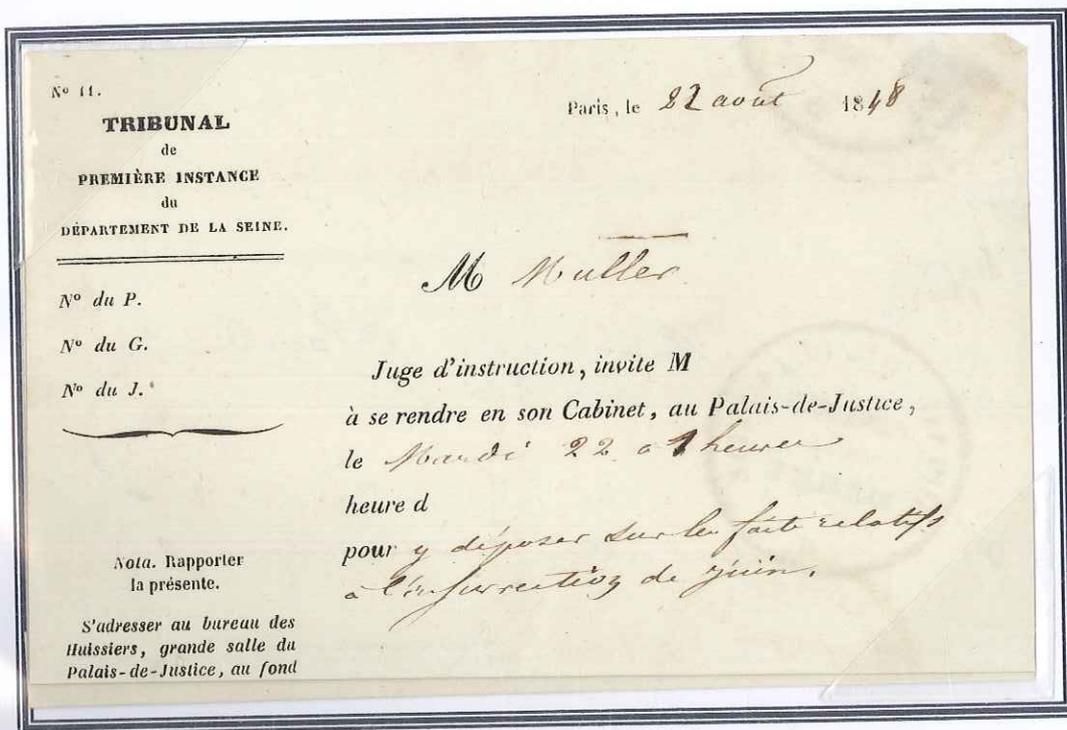
Ordre de mise en liberté daté du 3 décembre 1849 d'un détenu déclaré transportable le 16 août 1848 par la commission militaire. Cachet administratif INSURRECTION DE JUIN / 1848 GRACE

1 / PB

INSURRECTION DE JUIN 1848

L'INSTRUCTION

Cette instruction avait lieu au **Palis de justice** bien sur, mais aussi, moins fréquemment, dans certaines **mairies** comme celle de Belleville. Les seules « traces postales » de ces instructions sont les convocations adressées aux témoins ou aux coupables.



Convocation du juge Muller datée du 22 août 1848. Ces convocation doivent préciser (pour y déposer sur les faits relatifs à l'insurrection de juin), ou toutes autres phrases semblables pour pouvoir être rattachées au sujet.



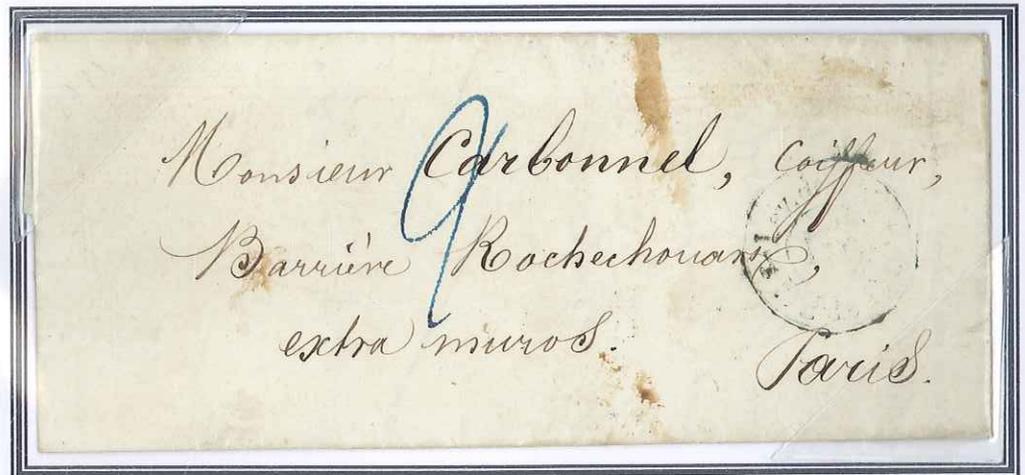
Convocation du juge Deusy datée du 7 septembre 1848, adressée à Paris.
Au recto, cachet à date de départ de Belleville les Paris.
Au verso, cachet administratif en bleu : **REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE BELLEVILLE**

L'INSTRUCTION

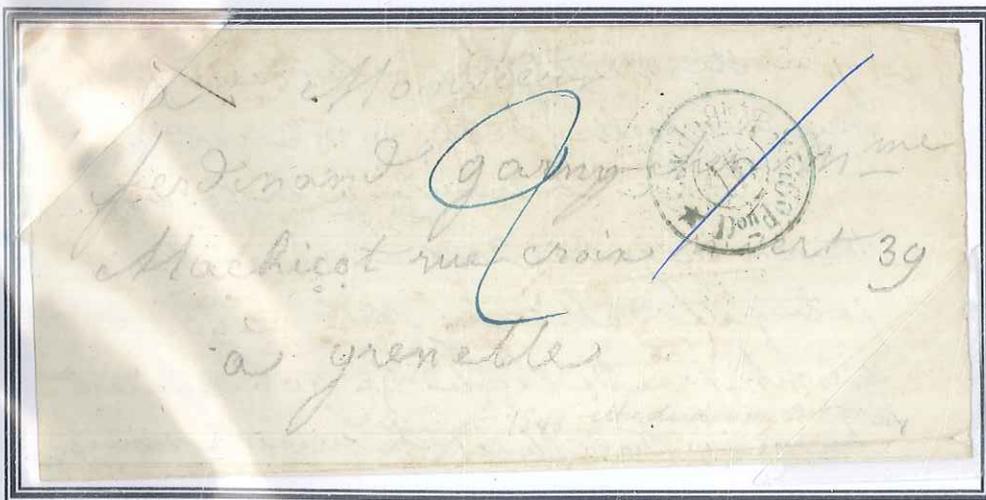
Du 30 juin aux premiers jours d'août, ces convocations furent envoyées de manière tout à fait anonyme, sans cachet du tribunal ni mention, en port – dû avec cachet bleu à 15 centimes pour Paris et taxation à 2 décimes pour Paris extra muros ou jusqu'à 40 kilomètres.



Convocation, datée du 7 août 1848 pour Paris, taxation à 15 centimes.



Convocation, datée du 7 août 1848, pour (Barrière de Rochechouard, extra muros, Paris). Taxation à 2 décimes.



Lettre pour Grenelle. Taxation corrigé à 2 décimes.

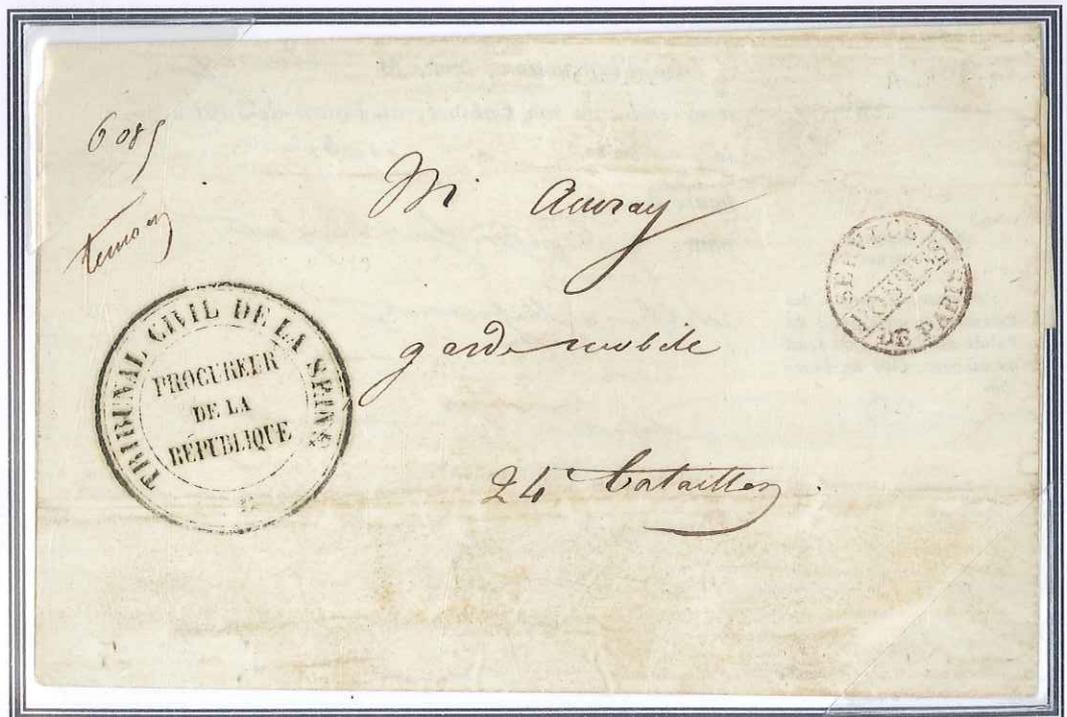
L'INSTRUCTION

Début août 1848, on rencontre sur ces convocations, presque en même temps, un cachet en noir TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE / PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE et un cachet rouge, généralement mal frappé SERVICE / POSTE / DE PARIS.

Ce cachet, seul donne la franchise pour Paris. S'il est associé avec le P.P. encadré en rouge, la franchise s'étend à la banlieue et sans doute à toute la France.



Convocation datée du 22 août 1848, adressée à Vincennes. P.P. encadré en rouge.



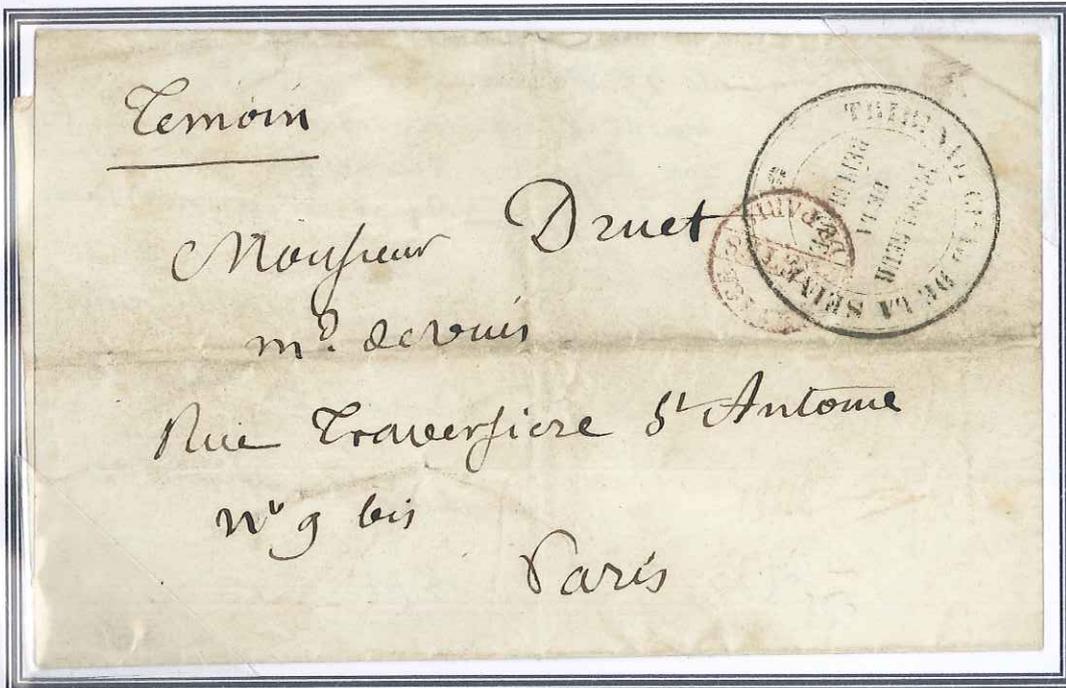
Convocation, datée du 22 août 1848, adressée à un Garde Mobile du 24^{ième} bataillon, stationné à Paris. Cachet du procureur en noir et cachet rouge du service des postes de Paris.

PL/PL

INSURRECTION DE JUIN 1848

L'INSTRUCTION

A partir de la même date apparaissent, sur les convocations, des mentions manuscrites :
Témoins ou Renseignements.



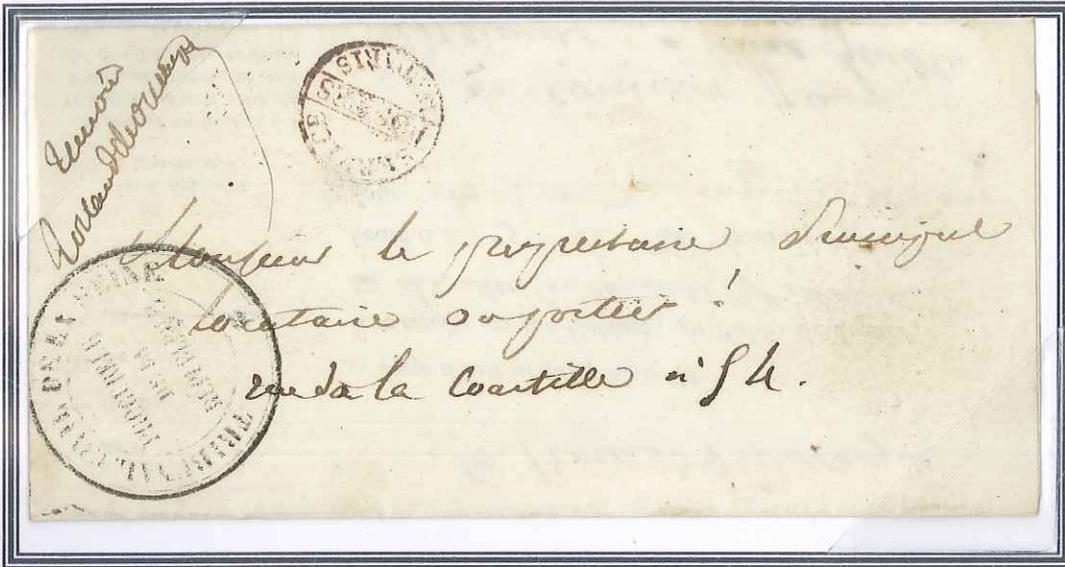
Convocation datée du 22 août 1848, adressée à Paris. Avec la mention : **Témoin**



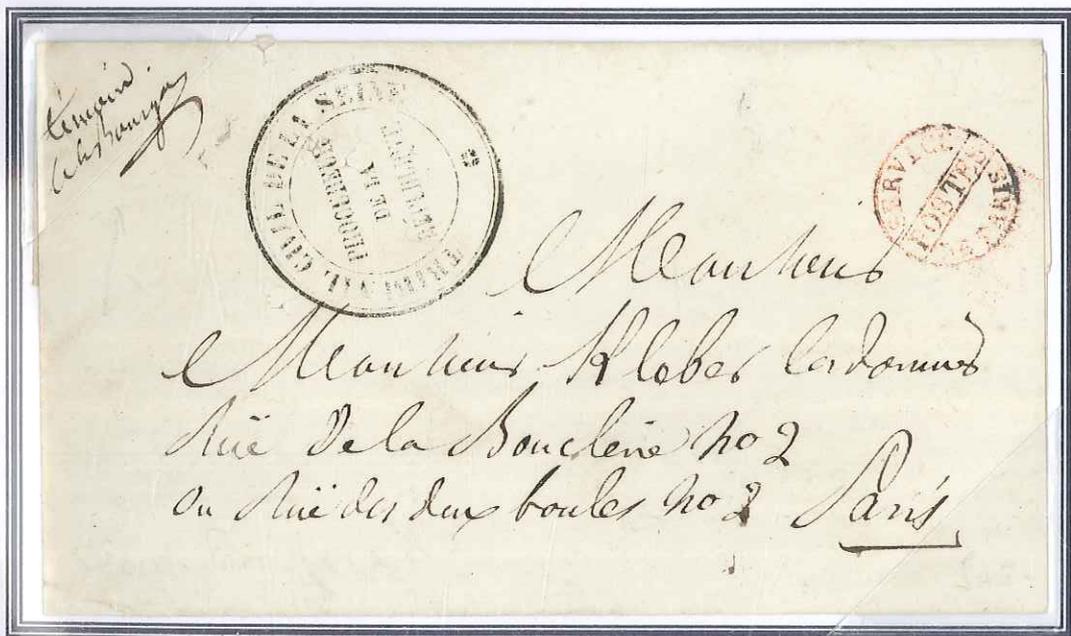
Convocation, adressée au Général Commandant de la place, Paris.
Avec la mention : **Renseignement**

L'INSTRUCTION

Certains juges d'instruction « personnalisent » leurs convocations en les paraphant.



Convocation du juge **Rouaud de Villargue**, datée du 18 août 1848, adressée à Paris.



Convocation du juge **Bourgain**, datée du 8 septembre, adressée à Paris.

L'INSTRUCTION

Le travail des juges fut souvent facilité par les lettres de dénonciations adressées aux commissaires de police

J'habite le 19^e arrondissement, Saint-Mathieu
 quin nommé l'inconnu dit Macaron
 ouvrier très mauvais sujet et très connu dans
 le cabaret du nommé Sedoux rue des fossés St-
 bernard, le quel Macaron a fait feu dans
 une des barricades de la rue St-Victor sur la
 troupe, et a été l'occasion à un bras qui
 a porté en écharpe, il était sergent-major des
 dans la garde nationale

Vos très dévoués
 et très humble serviteur

Orléans

Monsieur
 Monsieur Bouillon commissaire de
 police rue de Pontreux n° 12.

Paris

Lettre de dénonciation adressée le 4 juillet 1848, à un commissaire de police

Lettre de dénonciation, du 23 juillet 1848, adressée au
 commissaire de police de Charonne, taxée à 2
 décimes.

Ou l'histoire d'un mauvais sujet qui a participé aux 4
 journées de juin et qui a d'abord dérobé un sabre puis
 des cartouches et enfin un obus !!

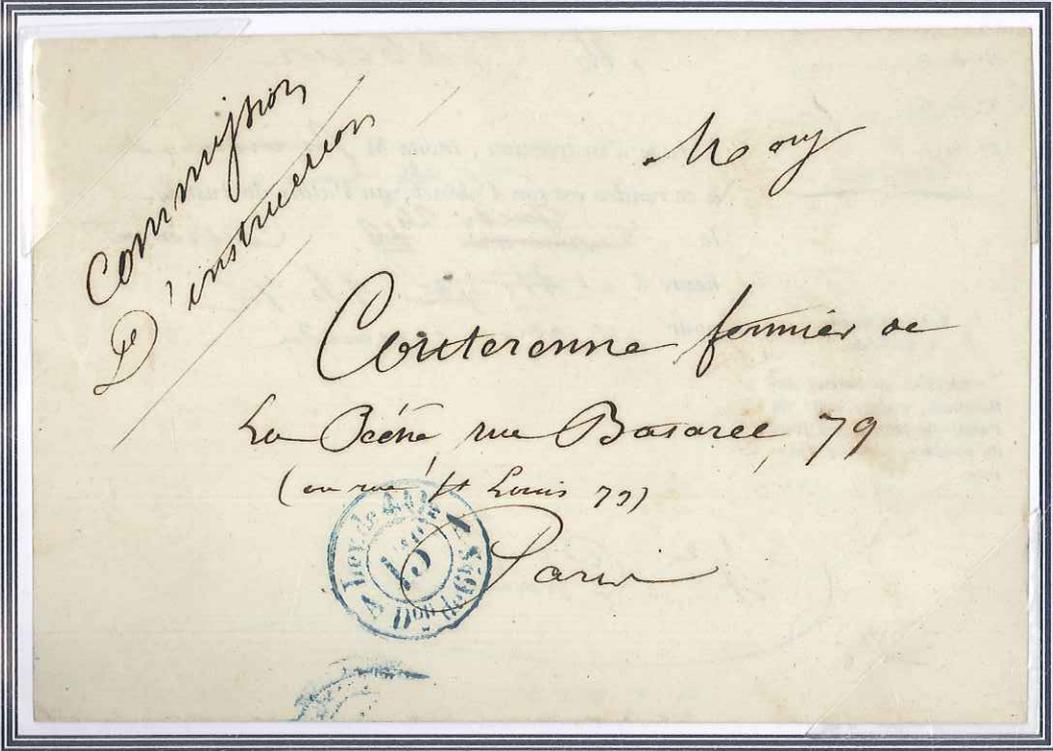
« J'ai appris ces renseignements en allant à
 Charonnes désarmer la Garde Nationale, Monsieur le
 commissaire, si vous le faites pas arrêter cet homme,
 je ferai mon rapport à qui de droit.

Signature illisible, au 20^{ième} Bataillon de la Garde
 Mobile, 4^{ième} Compagnie.

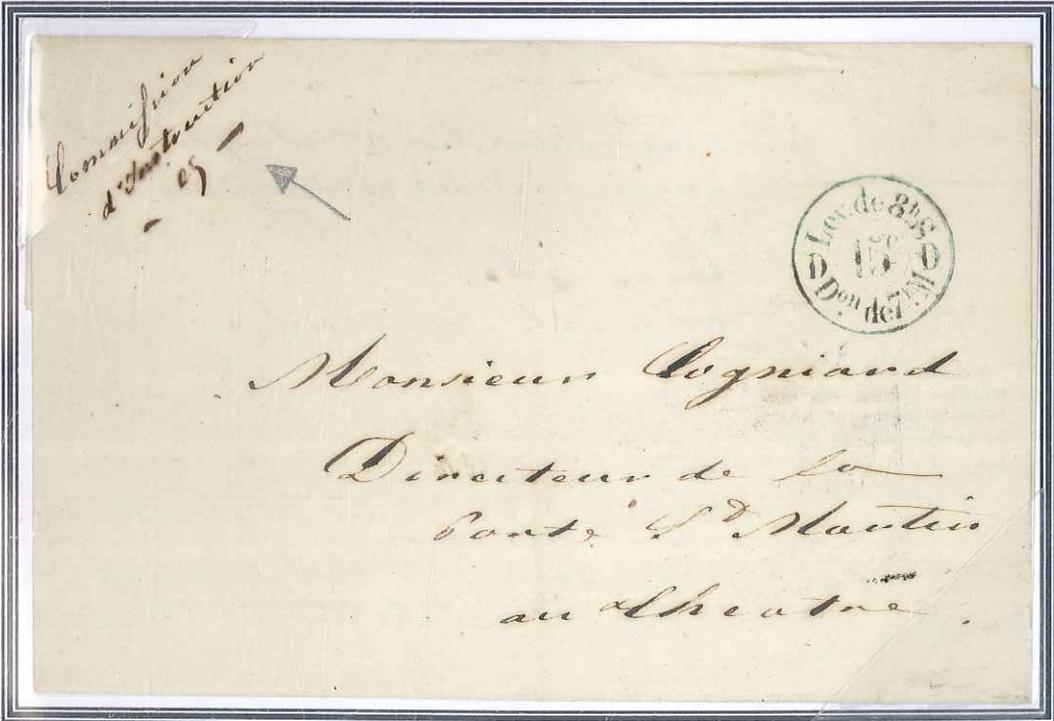


Monsieur
 Commissaire de police
 Grand-Charonne
 Bataillon de la Garde
 Mobile

LA COMMISSION D'INSTRUCTION



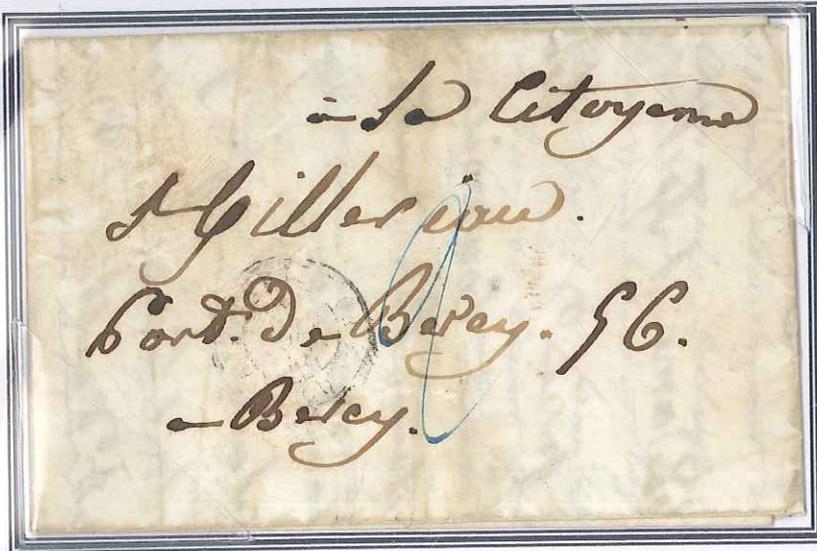
Convocation du 18 août 1848



Convocation du 14 août 1848

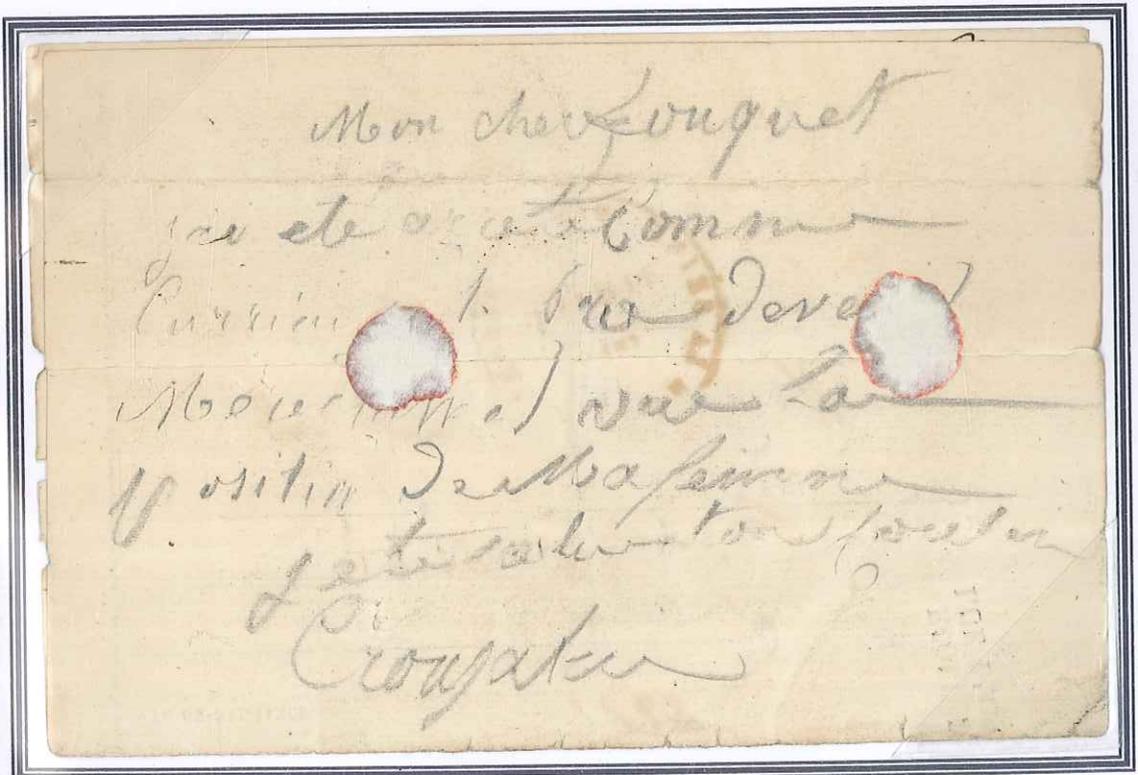
L'INSTRUCTION

C'est aussi la période des justifications, terme qui revient souvent dans les lettres des détenus, tous innocents, bien sur, et qui sollicitent des témoignages pour être libérés.



Deux certificats d'un Commandant et d'un Lieutenant de la Garde Nationale, visés par le cachet administratif de la mairie de Bercy pour authentification des signatures.

Tous les moyens sont bons pour prévenir famille ou amis.



Mot griffonné au crayon à papier, à la hâte, au dos d'une carte d'électeur. Ce « courrier » est adressé au Maire de la 2^{ème} mairie de Paris, Monsieur Fouquet.

L'INSTRUCTION

Des gradés, ici le commandant major de la VIème Légion, témoignent en faveur de leurs hommes recherchés ou emprisonnés.

Je suis certain que les hommes Charles de
 la 6^e ou 2^e ou 3^e ou 6^e légion, Martin
 Jacquinthe, Claude Mouton, 13^e ou 3^e Compagnie
 ont été ou ont été en prison et leurs
 dénommes

Paris le 2^e Juin 1848

Ch. Joseph Paul
 et Lt. Major

Créteil
 Côte 9

LEGIION VI

no 4988
 P 414

L'INSTRUCTION

Voisin, propriétaires ou amis, tous les témoignages sont bons !

Les Souverain habitant au n° 46 du Temple
Le Temple n° 46 l'estation de la gare de la gare
précède celui de qui m'a signé le présent certificat.

PL 111 4935

Tournant rue du faubourg de la gare de la gare
du Temple n° 46 propriétaire de bain

[Signature]

Je soussigné inspecteur de la mairie n° 46 certifie au vu de
l'acte de la commune de la commune de la commune de la commune
du n° 46 le citoyen habitant rue du faubourg de la gare de la gare
le 15 septembre 1848

Qu'au Bureau de Police de la
gare du Temple pour attestation des signatures
apposées ci dessus et d'autres parts

Paris, le 15 septembre 1848.
Le Chef de Police.

[Signature]



Nombreux témoignages au dos de cette lettre du 15 septembre 1848, d'un détenu à la Conciergerie, adressée au Général Cavaignac. Cachet administratif du COMMISSAIRE DE POLICE DU TEMPLE attestant les signatures.

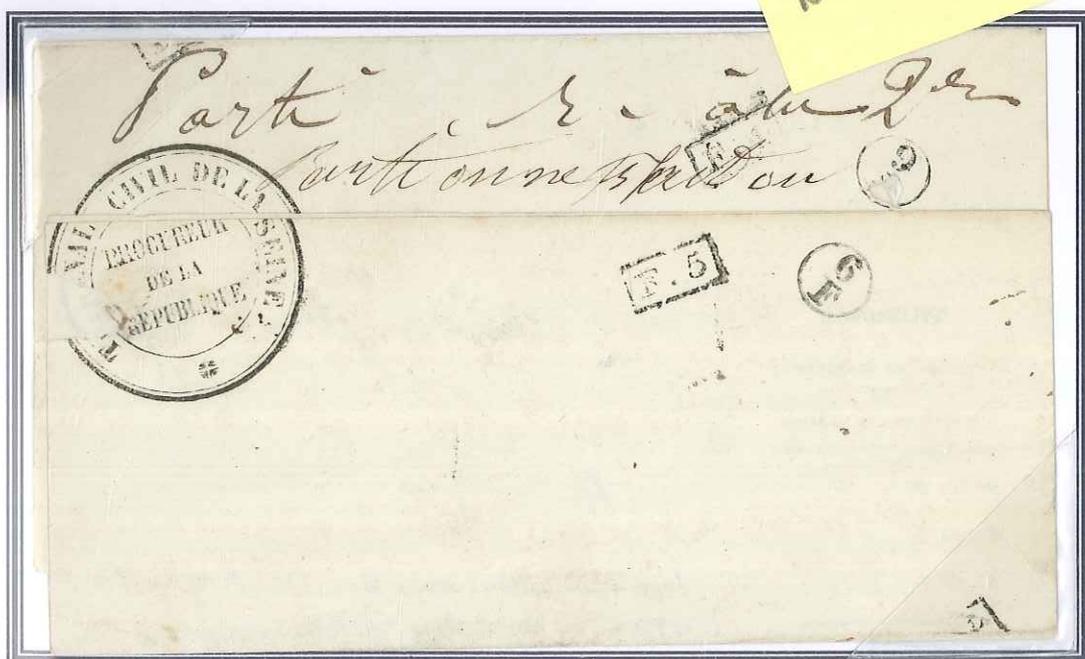
L'INSTRUCTION

Devant tant de sollicitude de la part des voisins et de la justice de nombreuses personnes préfèrent fuir.



Convocation, datée du 14 août 1848, avec au verso de nombreuses mentions manuscrite :
Parti, voir 4^{ème}, parti on ne sait où, vu à la préfecture, inconnu.....

P 413
 N° 4971
 N° 4970



Conconvocation datée du 4 septembre 1848, avec à l'intérieur : **Parti on ne sait où,**
 Et au verso : **Parti, parti on ne sait où.**

L'INSTRUCTION

LA COMMISSION D'INSTRUCTION

*Commissaires
D'Instruction*

M
 Dubois Grandjean
 65. Rue St Louis
 Paris



Instruction

M
 Aubert Japureau dans la
 garde n° 1 rue de Bouillon - au
 fac. Paris de la 1^{re}
 Paris



*à Monsieur
Rouad de Villaargue*

N. N. 157
 2015 87H

Monsieur Courcier boulanger
 rue de Valenciennes 20
 Paris




Convocation signée du juge : Rouad de Villaargue

LES CONVOCATIONS

41111

Temoins
 Monsieur Chillet,
 Rue Salle au Couste
 (Sergent-major)
 Paris



Temoins
 Monsieur Buron opticien
 Rue des Trois pavillons n° 10
 Paris

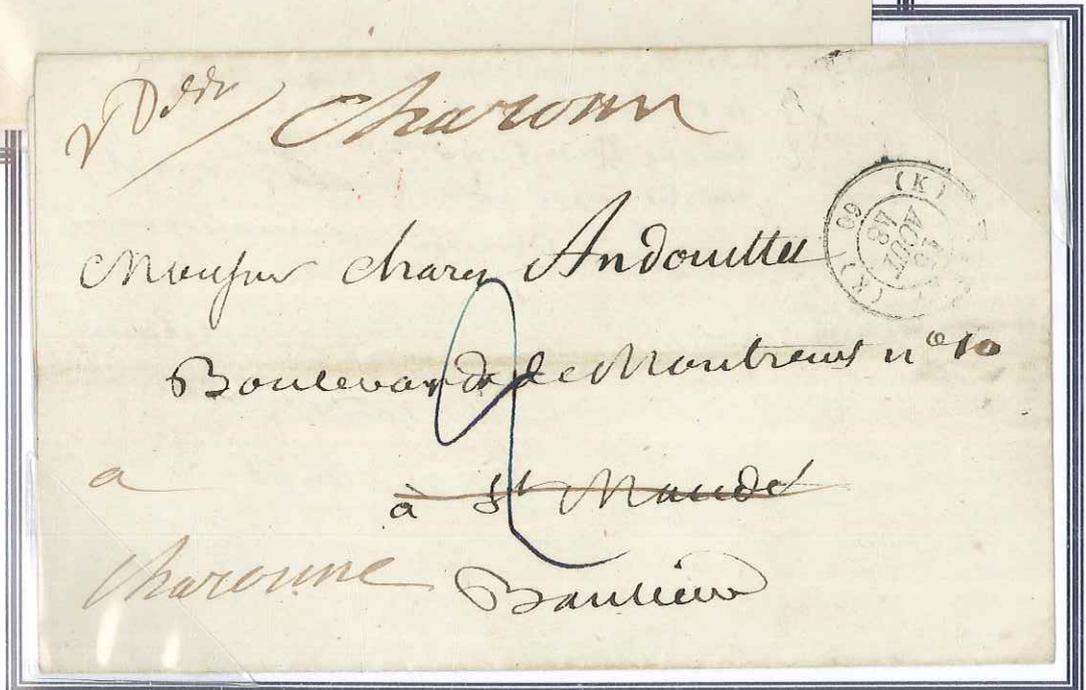
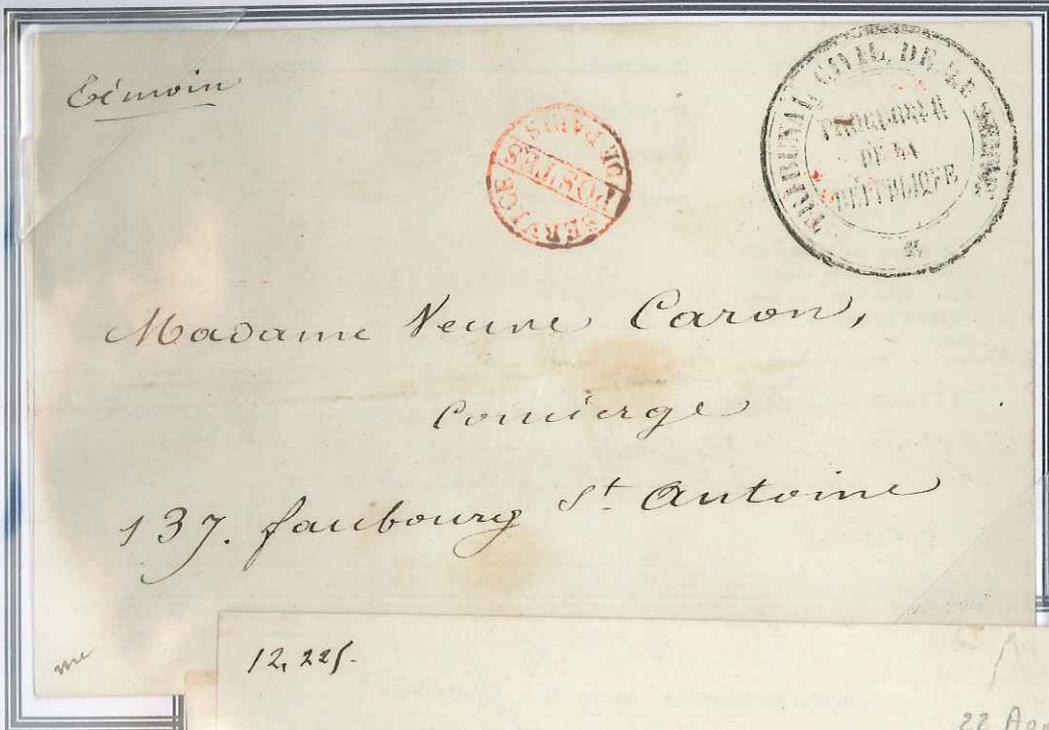


RRR

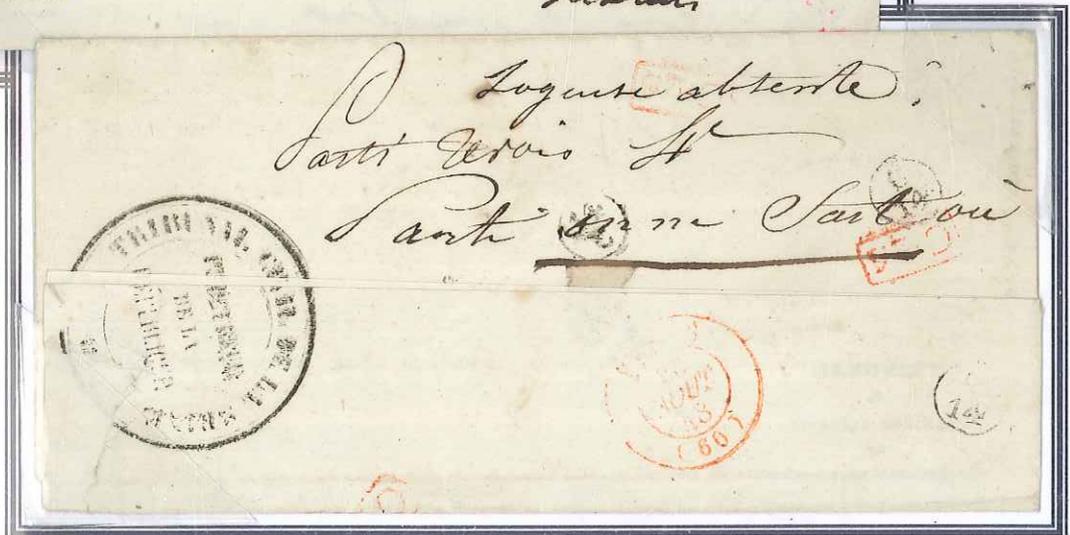
Temoins.
 Au maître de Garnier ou au
 Concierge de la maison rue Charlemagne
 n° 14.



LES CONVOCATIONS



LES CONVOCATIONS



Partie on ne sait où.

Anatole de Montesquiou-Fezensac 1/1

Ambroise Anatole Augustin de Montesquiou-Fezensac est un militaire et un homme politique français, né le 8 août 1788 à Paris et décédé le 22 janvier 1878 au château de Courtauvaux, à Bessé-sur-Braye (Sarthe).

Il appartient à une des familles nobles (Montesquiou-Fezensac) les plus illustres de France et est le fils de la comtesse de Montesquiou, à qui l'empereur Napoléon I^{er} confia l'éducation du roi de Rome, militaire français. Le comte de Montesquiou entra dans les rangs de l'armée comme simple soldat à l'époque la plus brillante de l'Empire français, en 1806, deux ans avant d'être appelé par la conscription ; les grandes campagnes qui suivirent lui fournirent bientôt l'occasion de se signaler ; c'est sur les champs de bataille qu'il a conquis ses grades. Décoré à la bataille d'Essling, il combattit à Wagram auprès de l'Empereur qui l'avait déjà attaché à sa personne comme officier d'ordonnance ; il prit part aux campagnes de Russie en 1812, et d'Allemagne en 1813 ; sa conduite à la bataille de Hanau lui mérita le grade de colonel ; il fut bientôt nommé aide-de-camp de l'Empereur. Dans la campagne de 1814, il se trouva aux combats les plus importants et eut l'honneur de s'emparer d'un drapeau ennemi.



Lettre à sa mère relatant les événements des journées insurrectionnelles de juin 1848



Après l'abdication de l'Empereur, le comte de Montesquiou, resté fidèle à la fortune de son souverain, sollicita la faveur de le suivre à l'île d'Elbe ; n'ayant pu l'obtenir, il se retira à Vienne. Ce dévouement le fit porter sur la liste des proscrits ; son parent, l'abbé de Montesquiou, qui avait été ministre de Louis XVIII pendant la première Restauration, parvint, par ses démarches, à obtenir sa radiation.

Montesquiou put alors rentrer en France et se livra à l'étude des arts et des belles-lettres. Nommé, en 1823, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, il fut constamment honoré de la confiance de cette famille. Le roi Louis-Philippe I^{er}, lors de son avènement au trône en 1830, le choisit pour aller faire reconnaître le nouveau gouvernement auprès des cours de Rome et de Naples ; cette mission, remplie avec beaucoup de zèle et d'habileté, fut suivie du plus heureux succès. Le 2 avril 1831, il fut promu au grade de maréchal de camp.

Le comte Anatole fut bientôt appelé par la confiance de ses concitoyens à la Chambre élective ; élu député de la Sarthe en 1834, 1837, 1839, il se plaça au nombre des défenseurs les plus zélés de la monarchie fondée en 1830 ; lorsque le roi l'eut élevé à la pairie en 1841, son fils, le comte Napoléon de Montesquiou, eut l'honneur de le remplacer à la Chambre des députés.

Le comte Anatole consacra les loisirs que lui laissaient les affaires publiques aux beaux-arts, à la poésie. Il publia, en 1845, une traduction en vers de toutes les poésies italiennes et de beaucoup de poésies latines de Pétrarque ; cette œuvre, fruit de longues années de persévérance, fut accueillie à l'époque par le plus légitime succès.

LES NOMS REVOLUTIONNAIRES

Les retombées de cette période sur les « noms révolutionnaires » de villes furent bien moins importantes qu'après la révolution de 1789.

On peut citer les noms de :

_ Neuvy la Loi au lieu de Neuvy le Roi

_ Bar sur Ornain au lieu de Bar le Duc



271